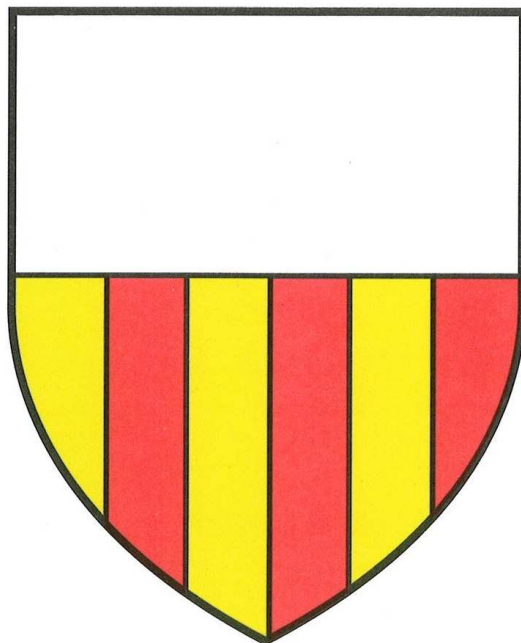


Commune de

MONTAGNY



Bulletin communal

No 13 – Décembre 2008

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Montagny sont convoqués en

Assemblée communale ordinaire

le lundi 15 décembre 2008, à 20h00

Au Relais du Marronnier à Grandsivaz

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 avril 2008
2. Budget 2009.
 - 2.1. Budget de fonctionnement.
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Budget d'investissement.
 - a) Etude et honoraires pour la réaffectation de l'école primaire de Cousset.
 - b) Pose de caissons récupérateurs de balles dans les buttes de tir à Mannens.
 - c) Achat de mobilier/bureautique/informatique pour les écoles primaires.
 - d) Installation d'un appareil anticalcaire pour le centre sportif de Cousset.
 - e) Remise en état des routes communales – Etape IX.
 - f) Achat de véhicules et machines pour la voirie.
 - g) Crédit complémentaire eau potable « Derrière chez Colomb » à Montagny-la-Ville.
 - h) Crédit complémentaire épuration « Derrière chez Colomb » à Montagny-la-Ville.
 - i) Panneaux de noms de rues et de numéros d'immeubles.
 - j) Participation à la nouvelle mensuration cadastrale de Mannens-Grandsivaz.
 - k) Construction d'une centrale de chauffage à distance à Cousset.
3. Planification financière 2008 - 2012
4. Election de la commission communale de naturalisation (5 membres)
5. Informations communales.
6. Divers.

Le mot du syndic

Au début de ce mois de novembre, le Conseil communal a passé le cap symbolique du milieu de la législature 2006-2011.

Ce passage a été marqué par la démission de M. Jean-Daniel Francey, conseiller communal en charge du dicastère des eaux. Tout en regrettant son départ, le Conseil communal a évidemment respecté sa décision et lui réitère ses remerciements pour le travail considérable qu'il a accompli, avec conscience et dévouement, tout au long de ces années au service de notre communauté. Pour le remplacer, M. Fabien Bachmann, nouvellement élu, a repris le même dicastère, y compris les tâches relatives à la protection de l'environnement. Bien qu'entré en fonction tout récemment, il s'est déjà plongé avec enthousiasme dans ses dossiers et s'est rapidement intégré à notre équipe. Nous sommes heureux d'accueillir ce nouveau collègue, compétent et dynamique, qui apporte un vent de jeunesse à notre exécutif communal dont il est le benjamin.

Sans vouloir tirer de bilan, même provisoire, à mi parcours, force est de constater que plusieurs grands chantiers de la législature sont en voie de réalisation. Tel est le cas, par exemple, de la construction du bâtiment du service du feu qui, malgré les aléas inhérents à tout projet de cette ampleur, devrait être achevée dans les mois qui viennent, ou de la révision générale du plan d'aménagement local (PAL), dossier aussi vaste que complexe, qui progresse concrètement avec la participation active de la Commission d'urbanisme. Il va de soi que d'autres projets seront mis en œuvre et réalisés dans la seconde partie de la législature, en particulier le réaménagement et la rénovation de bâtiments scolaires et communaux à la suite du départ du CO en été 2009. Parmi les défis que doit relever le Conseil communal, il en est un de taille : les profonds changements qu'impliquent la raréfaction des combustibles fossiles et l'utilisation de nouvelles énergies renouvelables. Ils nécessitent des bouleversements rapides et considérables dans les conceptions et stratégies des collectivités publiques ainsi que des investissements financiers importants pour adapter les installations et infrastructures. Néanmoins, ces adaptations aux nouvelles énergies sont inéluctables et doivent être planifiées dès maintenant. Les ignorer ou même les différer serait irresponsable envers les générations futures.

On ne saurait tourner la page de l'année 2008 sans évoquer la brillante réussite du 87^e Giron des Musiques Broyardes qui s'est déroulé à Cousset au mois de mai dernier. Malgré un temps maussade, cette belle manifestation a tenu toutes ses promesses et a remporté un énorme succès populaire. Un grand bravo à tous, aux organisateurs, aux nombreux bénévoles et aux enfants des écoles. Par leur engagement et leur enthousiasme, ils nous ont offert une fête magnifique, qui a été une nouvelle occasion de renforcer nos liens et qui a présenté une image extrêmement positive de notre Commune aux innombrables visiteurs venus de tous les horizons.

Au nom du Conseil communal, je remercie tous les collaborateurs de la Commune pour la qualité de leur travail tout au long de l'année. Je remercie également les membres des diverses commissions communales qui nous ont apporté leur précieux soutien de spécialistes.

En me réjouissant de vous rencontrer nombreux lors de la prochaine assemblée communale, je vous souhaite d'ores et déjà, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Bernard Loup, syndic

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 avril 2008

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 avril 2008 à l'Auberge de l'Union à Montagny-la-Ville ne sera pas lu en assemblée. Il est à disposition des citoyens actifs dans les 10 jours précédant l'Assemblée au secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture.

* * * * *

2. Budget 2009

Commentaire du Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à plusieurs reprises pour la préparation du budget 2009. Divers projets ont été élaborés, analysés et discutés.

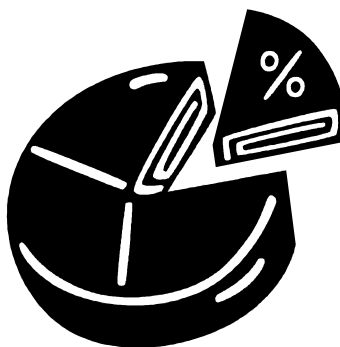
En définitive, le budget de fonctionnement 2009 boucle avec un excédent de dépenses de Fr. 67'355.10. En effet, le montant total des dépenses de Fr. 6'212'099.45 dépasse les recettes qui atteignent Fr. 6'144'744.35. Ce déficit représente 1.1% de l'ensemble des recettes. La cote d'alerte pour une augmentation d'impôts est fixée à 5% par la Loi sur les Communes.

S'agissant des dépenses, le Conseil communal est préoccupé par l'augmentation constante, année après année, des charges liées dont les montants sont imposés par les organismes concernés et qui ne laissent pas de marge de manœuvre à l'exécutif communal. Tel est le cas non seulement dans des secteurs traditionnellement en hausse en matière de coûts annuels, comme la santé et les affaires sociales, mais aussi dans le domaine de l'enseignement et de la formation, qu'il s'agisse des écoles primaires, du cycle d'orientation ou des écoles spécialisées.

Par ailleurs, les revenus fiscaux des personnes physiques, déterminés sur la base des éléments fournis par le Service cantonal des contributions, ont été estimés à Fr. 3'152'680.95 au budget 2009, ce qui représente une diminution de l'ordre de Fr. 5'000.- par rapport au budget 2008. Il en résulte une évidente stagnation des recettes communales qu'il convient de combattre en poursuivant nos efforts pour améliorer l'attractivité de notre Commune auprès de nouveaux contribuables.

La présentation du budget de fonctionnement 2009 nécessite quelques explications complémentaires :

- La participation communale aux institutions spécialisées en matière d'invalidité était comptabilisée jusque-là dans le même compte (no. 550.351.0.) pour les enfants et les adultes (Fr 563'637.65 au budget 2008) ; dans le budget 2009, cette charge a été répartie dans deux comptes séparés, l'un pour les enfants (compte no. 220.351.01 pour un montant de Fr. 213'977.90) et l'autre pour les adultes (compte no. 550.351.0. pour un montant de Fr. 368'591.15) ; il en résulte néanmoins une augmentation de charges liées de l'ordre de Fr. 19'000.- au budget 2009.
- Le canton a décidé de verser une aide financière aux communes pour la mise en œuvre de la deuxième année d'école infantine ; pour notre Commune, cette recette extraordinaire, sans affectation, s'élève à Fr. 73'639.- au budget 2009 (compte 990.451.2).
- Le coût total du service de la dette (amortissements obligatoires, intérêts et frais bancaires) se monte à Fr. 784,457.05. Cela correspond à 12.6 % des charges communales (11.2% selon budget 2008).
- Le taux moyen des emprunts de la Commune est passé à 3.26 %, en hausse de 0.26 % par rapport à l'année passée (3 %).



2.1.

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
0	ADMINISTRATION	623'115.80	138'900.00	609'353.10	147'560.80	585'872.82	141'204.05
01	Assemblée communale, Conseil communal	69'108.00	0.00	82'508.00	0.00	67'106.93	3.00
010.300.0	Traitement du Conseil communal	48'000.00	0.00	57'000.00	0.00	45'982.80	0.00
010.300.2	Frais de la Commission financière	1'000.00	0.00	1'500.00	0.00	675.00	0.00
010.300.3	Rémunération des scrutateurs	1'500.00	0.00	2'000.00	0.00	1'665.00	0.00
010.310.0	Fournit. de bureau, publications, annonces	3'000.00	0.00	3'400.00	0.00	3'030.79	0.00
010.317.0	Dédommagements (déplacement, représent.)	3'000.00	0.00	4'000.00	0.00	3'416.20	3.00
010.318.0	Frais de ports	4'000.00	0.00	6'000.00	0.00	3'729.14	0.00
010.318.2	Frais de fiduciaire - Vérif. des comptes	8'608.00	0.00	8'608.00	0.00	8'608.00	0.00
02	Administration générale	554'007.80	138'900.00	526'845.10	147'560.80	518'765.89	141'201.05
020.301.0	Traitement du personnel administratif	236'900.85	0.00	224'508.55	0.00	221'544.05	0.00
020.301.1	Allocations sociales du personnel	29'361.60	0.00	29'361.60	0.00	31'676.10	0.00
020.301.2	Traitement pers. auxiliaire & heures irrég.	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	658.40	0.00
020.303.0	Cotisations aux ass. soc. : AVS-APG-AC-...	85'297.00	0.00	76'023.25	0.00	79'128.30	0.00
020.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	71'360.10	0.00	67'292.95	0.00	64'377.60	0.00
020.305.0	Cotisations aux ass. maladie-accident	25'492.00	0.00	24'862.50	0.00	25'321.40	0.00
020.309.0	Frais de formation du personnel administr.	0.00	0.00	500.00	0.00	550.00	0.00
020.310.0	Fournit. et petit mat. bureau	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	9'433.70	0.00
020.310.1	Redevances de reprographie	296.25	0.00	296.25	0.00	296.95	0.00
020.311.0	Achat de machines et de mobilier de bureau	3'000.00	0.00	2'000.00	0.00	11'226.85	0.00
020.315.0	Entretien machines, mob.bureau, ordinateur	30'300.00	0.00	22'500.00	0.00	15'185.30	0.00
020.315.1	Hébergement et maintenance Site Internet	500.00	0.00	500.00	0.00	426.00	0.00
020.317.0	Frais de réceptions et de délégations	3'500.00	0.00	3'500.00	0.00	3'770.00	0.00
020.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00	17'192.90	0.00
020.318.1	Emoluments de chancellerie	13'000.00	0.00	20'000.00	0.00	12'410.10	577.90
020.318.32	Frais de téléphone + inscriptions annuaire	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	4'389.90	0.00
020.318.33	Frais de ports	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	9'596.14	0.00
020.318.4	Frais de procédure, avis de droit	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
020.319.0	Cotisations aux associations	12'000.00	0.00	11'500.00	0.00	11'477.20	0.00
020.431.0	Emoluments de chancellerie	0.00	20'000.00	0.00	28'000.00	105.00	19'093.20
020.431.1	Emoluments administratifs	0.00	12'000.00	0.00	10'000.00	0.00	14'975.00
020.435.0	Vente de mat. et prestations de service	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00	16'246.90
020.436.0	Remboursement de frais administratifs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'202.60
020.436.1	Retenues sociales sur les salaires	0.00	74'596.00	0.00	75'831.75	0.00	70'537.60
020.436.2	Remboursements d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	349.95
020.436.3	Remboursement de la caisse alloc. famil.	0.00	10'372.00	0.00	12'129.05	0.00	16'285.90
020.490.0	Imputation interne travaux administratifs	0.00	1'932.00	0.00	1'600.00	0.00	1'932.00
1	ORDRE PUBLIC	148'676.10	91'050.00	597'494.20	540'428.25	179'918.55	115'415.25
12	Justice	0.00	0.00	3'200.00	0.00	3'300.00	0.00
120.351.0	Part. frais de justice de paix	0.00	0.00	3'200.00	0.00	3'300.00	0.00
14	Police du Feu	67'037.60	33'700.00	60'010.00	29'690.00	73'142.80	32'199.20
140.300.0	Jetons Commiss. du Feu et des construct.	5'000.00	0.00	6'000.00	0.00	4'377.05	0.00
140.300.1	Jetons de présences Service du Feu	2'000.00	0.00	3'250.00	0.00	3'943.75	0.00
140.301.0	Solde du corps des pompiers	25'000.00	0.00	17'800.00	0.00	28'010.25	0.00
140.309.0	Frais de cours, instruction, ...	500.00	0.00	1'200.00	0.00	2'405.00	0.00
140.310.0	Fournitures de bureau et abonnement	70.00	0.00	70.00	0.00	66.00	0.00
140.311.0	Achat de matériel technique & machines	20'617.60	0.00	11'400.00	0.00	5'807.85	0.00
140.313.0	Achat petites fournitures & marchandises	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	2'007.00	504.55
140.313.1	Achat de carburant pour véhicules/machines	600.00	0.00	500.00	0.00	549.30	0.00
140.315.0	Frais entret. véhicule, matériel, install.	4'000.00	0.00	2'000.00	0.00	3'364.45	0.00
140.317.0	Dédommagements (dépl., réceptions, etc.)	1'900.00	0.00	1'740.00	0.00	2'432.15	0.00
140.318.0	Frais d'interventions	1'000.00	0.00	10'000.00	0.00	15'089.35	0.00
140.318.1	Frais de port et de téléphone	500.00	0.00	350.00	0.00	475.20	0.00
140.318.2	Frais transmission télécommande incendie	1'100.00	0.00	1'100.00	0.00	1'123.20	0.00
140.318.4	Assurances des véhicules	750.00	0.00	600.00	0.00	588.80	0.00
140.319.0	Cotisations aux associations, fédérations	1'800.00	0.00	1'800.00	0.00	1'818.00	0.00
140.351.0	Frais centrale d'alarme	1'200.00	0.00	1'200.00	0.00	1'085.45	0.00
140.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier	0.00	23'500.00	0.00	23'500.00	0.00	23'364.70
140.434.0	Prestations de service en faveur de tiers	0.00	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	7'175.00
140.436.0	Remboursements de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	750.95
140.461.0	Subventions de l'ECAB	0.00	7'200.00	0.00	3'190.00	0.00	404.00
15	Militaire	1'700.00	0.00	3'200.00	0.00	1'840.00	0.00
150.300.0	Jetons et frais de commission	200.00	0.00	200.00	0.00	200.00	0.00
150.315.0	Entretien des installations de tir	1'500.00	0.00	3'000.00	0.00	1'640.00	0.00
16	Protection civile	79'938.50	57'350.00	531'084.20	510'738.25	101'635.75	83'216.05
160	Protection civile communale	70'588.50	48'000.00	524'034.20	503'688.25	90'002.90	71'583.20
160.300.0	Jetons et frais de commission	200.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
160.301.1	Salaires, indemnités de conciergerie	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'742.50	0.00
160.311.0	Achat de matériel	0.00	0.00	600.00	0.00	217.50	0.00
160.312.0	Frais d'électricité, chauffage, eau	9'000.00	0.00	7'500.00	0.00	9'035.70	0.00
160.313.0	Achat de produits divers p/conciergerie	300.00	0.00	300.00	0.00	375.60	0.00
160.314.0	Entretien et amén. abris publics	3'000.00	0.00	3'300.00	0.00	4'741.45	3'412.15
160.318.0	Assurances div. et ECAB sur abris PCi	1'300.00	0.00	1'250.00	0.00	1'243.00	0.00

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
160.319.0	Cotisations aux associations	80.00	0.00	80.00	0.00	80.00	0.00
160.332.0	Amort. suppl. places PC disponibles	45'000.00	0.00	45'000.00	0.00	0.00	0.00
160.351.0	Particip. versée à l'Etat fonctionn PC XXI	5'254.80	0.00	5'497.55	0.00	4'138.50	0.00
160.352.0	Participation à l'OIPC	4'453.70	0.00	2'718.40	0.00	4'428.65	0.00
160.366.0	Subsides à des abris privés / priv. comm.	0.00	0.00	455'688.25	0.00	0.00	0.00
160.380.0	Versement au Fonds de réserve PC	0.00	0.00	0.00	0.00	63'000.00	0.00
160.427.0	Locations des abris PC	0.00	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	5'171.05
160.430.0	Contributions de remplacement abris PC	0.00	45'000.00	0.00	45'000.00	0.00	63'000.00
160.480.0	Prélèvement sur la réserve oblig. P.C.	0.00	0.00	0.00	455'688.25	0.00	0.00
161	Protection civile inter-communale - OIPC	9'350.00	9'350.00	7'050.00	7'050.00	11'632.85	11'632.85
161.310.0	Fournitures de bureau	100.00	0.00	200.00	0.00	0.00	0.00
161.311.0	Achat de matériel divers pour les abris	100.00	0.00	100.00	0.00	110.55	0.00
161.312.0	Frais électricité	1'600.00	0.00	1'600.00	0.00	1'506.85	0.00
161.312.1	Frais de chauffage	4'200.00	0.00	2'000.00	0.00	6'164.35	2'000.00
161.312.2	Achats et consommation d'eau	200.00	0.00	200.00	0.00	87.15	0.00
161.313.0	Frais de conciergerie et de nettoyage	0.00	0.00	0.00	0.00	689.35	0.00
161.315.0	Entretien machines et mat. d'exploitation	500.00	0.00	500.00	0.00	511.10	0.00
161.318.0	Assurances diverses et ECAB	1'300.00	0.00	1'300.00	0.00	1'290.30	0.00
161.318.2	Frais de téléphone	350.00	0.00	350.00	0.00	306.45	0.00
161.318.3	Indemnité à Montagny pour l'administration	800.00	0.00	500.00	0.00	765.75	0.00
161.319.0	Taxe d'épuration des eaux	200.00	0.00	300.00	0.00	201.00	0.00
161.436.0	Remboursement de tiers - Locations	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'380.80
161.452.0	Participation commune de Léchelles	0.00	1'346.30	0.00	781.60	0.00	1'273.40
161.452.4	Participation commune de Montagny	0.00	4'453.70	0.00	2'718.40	0.00	4'428.65
161.460.0	Subventions fédérales	0.00	2'550.00	0.00	2'550.00	0.00	2'550.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'977'762.35	203'480.00	1'623'188.70	211'940.00	1'661'317.88	315'108.50
20	Ecole enfantine	146'035.60	15'000.00	111'424.00	13'500.00	121'932.40	25'798.50
200	Ecole enfantine - Montagny	131'035.60	0.00	97'924.00	0.00	108'042.60	11'908.70
200.311.0	Achat mobilier et mat. technique éc. enf.	500.00	0.00	500.00	0.00	182.15	0.00
200.351.0	Part. dép. cant. classes enfantines	119'754.35	0.00	85'424.00	0.00	95'947.75	11'908.70
200.352.0	Particip. au cercle scolaire Ecole enfant.	10'781.25	0.00	12'000.00	0.00	11'912.70	0.00
201	Ecole enfantine - Cercle scolaire (CS)	15'000.00	15'000.00	13'500.00	13'500.00	13'889.80	13'889.80
201.310.0	Achat de fournitures scolaires (CS)	7'000.00	0.00	6'000.00	0.00	7'752.10	488.00
201.318.0	Indemnité à Montagny pour l'administr. (CS)	800.00	0.00	1'000.00	0.00	796.60	0.00
201.365.1	Camps et courses école enfantine (CS)	1'800.00	0.00	1'100.00	0.00	0.00	0.00
201.390.0	Imputation interne admin. école enfant.(CS)	5'400.00	0.00	5'400.00	0.00	5'341.10	0.00
201.452.0	Particip. de Léchelles au CS Eenf. (CS)	0.00	4'218.75	0.00	1'500.00	0.00	1'489.10
201.452.3	Particip. de Montagny au CS Eenf. (CS)	0.00	10'781.25	0.00	12'000.00	0.00	11'912.70
21	Cycle scolaire obligatoire	1'338'823.80	94'980.00	1'254'982.95	91'440.00	1'259'259.03	160'042.00
210	Cycle scolaire obligatoire - Montagny	1'243'843.80	0.00	1'163'542.95	0.00	1'179'029.80	79'812.75
210.300.0	Jetons de présences cycle scol. oblig.	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	800.00	0.00
210.310.0	Matériel et fourn. scolaires communales	8'000.00	0.00	3'000.00	0.00	1'898.15	0.00
210.310.2	Part. fourniture scolaire école secondaire	3'500.00	0.00	3'500.00	0.00	3'430.00	0.00
210.315.0	Entretien des machines et appareils	6'000.00	0.00	2'000.00	0.00	1'802.00	0.00
210.318.0	Frais de transport des élèves	45'000.00	0.00	36'000.00	0.00	11'764.80	0.00
210.318.2	Redevances gestion droits d'auteurs	600.00	0.00	600.00	0.00	618.50	0.00
210.351.0	Part. dép. cant. classes primaires	600'962.45	0.00	580'595.00	0.00	636'629.80	78'160.20
210.352.0	Particip. au cercle scolaire primaire	75'817.35	0.00	72'705.95	0.00	63'210.00	0.00
210.352.1	Part. école du cycle d'orientation Broye	497'964.00	0.00	459'142.00	0.00	452'064.00	0.00
210.352.2	Part. classe de développ. (écolage CEP)	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	6'812.55	1'652.55
211	Cycle scolaire obligatoire - CERCLE (CS)	94'980.00	94'980.00	91'440.00	91'440.00	80'229.23	80'229.25
211.300.0	Jetons et frais comm. scolaire C.S. (CS)	11'000.00	0.00	10'000.00	0.00	11'866.40	0.00
211.310.0	Achat de fournitures scolaires (CS)	30'000.00	0.00	31'000.00	0.00	29'248.65	732.00
211.310.2	Achat de logiciels informatiques scol. (CS)	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	474.00	0.00
211.313.0	Achat autres fournitures et marchand. (CS)	200.00	0.00	200.00	0.00	0.00	0.00
211.315.0	Frais de photocopies (y.c. leasing) (CS)	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	5'271.23	0.00
211.316.0	Location d'infrastructure sportive (CS)	1'500.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
211.318.0	Indemnité à Montagny pour l'administr. (CS)	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	3'108.95	0.00
211.318.1	Frais de port et divers (CS)	1'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
211.318.2	Frais de transport des élèves (CS)	3'640.00	0.00	3'940.00	0.00	3'640.00	0.00
211.365.0	Camps, courses, caisses de classes (CS)	35'940.00	0.00	31'100.00	0.00	22'400.00	0.00
211.366.0	Information sexuelle Cercle scolaire (CS)	2'200.00	0.00	4'200.00	0.00	2'220.00	0.00
211.452.0	Participation de Léchelles au CS (CS)	0.00	19'162.65	0.00	18'734.05	0.00	16'287.25
211.452.4	Participation de Montagny au CS (CS)	0.00	75'817.35	0.00	72'705.95	0.00	63'210.00
22	Ecoles spécialisées	298'782.25	0.00	73'058.00	0.00	61'956.40	0.00
220.351.01	Aide aux institutions spécialisées p/personnes handicapées	213'977.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
220.351.02	Mesures pédago-thérapeutiques disp. p/prestataires	8'708.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
220.365.0	Contrib. pour les cours spéciaux - CEP	76'096.05	0.00	73'058.00	0.00	61'956.40	0.00
23	Formation professionnelle	18'368.00	0.00	13'000.00	0.00	14'166.00	0.00
230.351.0	Office cantonal pour la form. profess.	18'368.00	0.00	13'000.00	0.00	14'166.00	0.00
29	Administration scolaire	175'752.70	93'500.00	170'723.75	107'000.00	204'004.05	129'268.00

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
290	Administration scolaire Ecole primaire	78'400.00	7'800.00	78'800.00	7'800.00	86'987.80	15'042.75
290.300.0	Jetons et frais administration scolaire	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'106.25	0.00
290.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	27'121.10	0.00
290.311.0	Achat mobilier, mat. techn., mach., véhic.	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	2'616.05	0.00
290.312.0	Frais électricité (consommation)	6'500.00	0.00	6'000.00	0.00	6'254.45	130.00
290.312.1	Frais de chauffage	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	29'246.65	0.00
290.313.0	Frais de nettoyy. et de conc. éc. primaire	2'000.00	0.00	1'500.00	0.00	2'653.85	0.00
290.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	6'500.00	0.00	8'000.00	0.00	12'017.15	4'444.70
290.315.0	Entretien du mobilier et des install. tech.	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'255.20	0.00
290.317.0	Frais de déplacements concierge	200.00	0.00	200.00	0.00	200.00	0.00
290.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB, ...	2'800.00	0.00	2'700.00	0.00	2'694.65	0.00
290.318.1	Frais de téléphone, radio, télécom., TV	2'400.00	0.00	2'400.00	0.00	1'822.45	0.00
290.423.0	Indemnités servitudes, droit divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'500.00
290.436.0	Remboursement d'assurances et de tiers	0.00	7'800.00	0.00	7'800.00	0.00	7'968.05
291	Administration scolaire Ecole enfantine	5'400.00	5'400.00	5'400.00	5'400.00	5'341.10	5'341.10
291.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'457.65	0.00
291.313.0	Frais de nettoyage et conciergerie EEnf	2'900.00	0.00	2'900.00	0.00	2'883.45	0.00
291.490.0	Imputation interne admin. école enf. CS	0.00	5'400.00	0.00	5'400.00	0.00	5'341.10
294	Administration scolaire école secondaire	91'952.70	80'300.00	86'523.75	93'800.00	111'675.15	108'884.15
294.300.0	Jetons de présence et frais divers	500.00	0.00	500.00	0.00	350.00	0.00
294.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	31'952.70	0.00	30'723.75	0.00	32'522.05	0.00
294.301.1	Traitement du personnel auxiliaire	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	4'561.40	0.00
294.311.0	Achat mob.,mat. techn., machines s	0.00	0.00	3'200.00	0.00	1'348.55	0.00
294.311.1	Achat engins et mat. de sport	1'500.00	0.00	2'450.00	0.00	5'533.40	0.00
294.312.0	Frais d'électricité (consommation)	12'000.00	0.00	10'000.00	0.00	12'619.50	2'540.00
294.312.1	Frais de chauffage	20'000.00	0.00	19'200.00	0.00	13'751.75	0.00
294.313.0	Frais de nettoyy. et de conciergerie C.O.	4'000.00	0.00	5'000.00	0.00	6'040.10	1'697.40
294.314.0	Entretien et rénovation du bâtiment	8'500.00	0.00	1'000.00	0.00	23'045.20	5'811.10
294.315.0	Entretien mobilier et install. techn.	2'500.00	0.00	3'500.00	0.00	9'470.85	0.00
294.315.1	Entretien engins et mat. de sport	3'500.00	0.00	3'500.00	0.00	0.00	0.00
294.318.0	Assurances diverses, mobilier et ECAB	2'500.00	0.00	2'450.00	0.00	2'432.35	0.00
294.427.0	Location de la salle polyvalente	0.00	1'000.00	0.00	500.00	0.00	1'600.00
294.427.1	Participations aux frais d'énergie	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00	1'100.00
294.427.2	Particip. aux frais conciergerie(locations)	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00	1'170.00
294.436.0	Remboursements d'assurances et de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	835.00
294.452.0	Participations de l'ESB et des communes	0.00	78'000.00	0.00	92'000.00	0.00	94'130.65
3	CULTURE ET LOISIRS	134'646.60	4'650.00	137'197.00	4'650.00	133'278.00	6'558.25
30	Culture	92'366.00	150.00	94'347.00	150.00	93'655.45	1'357.60
300.300.0	Jetons présences culture & loisirs (stés)	500.00	0.00	500.00	0.00	1'000.00	0.00
300.311.0	Achat de drapeaux, fanions etc	0.00	0.00	400.00	0.00	15.00	0.00
300.317.1	Participation fête nationale	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
300.317.2	Réception des nouveaux citoyens	2'500.00	0.00	2'875.00	0.00	1'456.60	0.00
300.317.3	Organisation "Arbre de mes 7 ans"	600.00	0.00	600.00	0.00	373.80	0.00
300.351.0	Part. dép. du Conservatoire	53'006.00	0.00	56'302.00	0.00	52'960.05	1'207.60
300.352.0	Part. à la bibliothèque intercommunale	18'640.00	0.00	16'350.00	0.00	13'350.00	0.00
300.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	10'620.00	0.00	10'620.00	0.00	10'000.00	0.00
300.365.1	Part. à des manifestations culturelles	4'500.00	0.00	4'700.00	0.00	12'500.00	0.00
300.452.0	Participations d'autres comm. ou instit.	0.00	150.00	0.00	150.00	0.00	150.00
31	Entretien et protect. monuments et sites	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00
310.365.0	Fondation pr sauvegarde tour de Montagny	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00
33	Parcs publics - Chemins pédestres	2'800.00	0.00	5'750.00	0.00	3'516.90	0.00
330.311.0	Achat de poubelles pour chiens	0.00	0.00	2'450.00	0.00	0.00	0.00
330.314.0	Bancs publics, parcs, fontaines, chem.péd.	2'800.00	0.00	3'300.00	0.00	3'516.90	0.00
34	Sport	22'670.60	4'000.00	23'000.00	4'500.00	20'571.90	4'688.35
340.314.0	Entretien des installations sportives	2'300.00	0.00	2'000.00	0.00	575.05	0.00
340.315.0	Entretien de la tondeuse à gazon	600.00	0.00	3'000.00	0.00	2'479.85	0.00
340.318.0	Assurances tondeuse à gazon	1'400.00	0.00	1'000.00	0.00	456.40	0.00
340.318.1	Frais élimination gazon terrain football	1'500.00	0.00	1'400.00	0.00	2'280.00	0.00
340.319.0	Impôts circulation tondeuse à gazon	200.00	0.00	500.00	0.00	110.00	0.00
340.365.0	Dons aux sociétés sportives	7'100.00	0.00	7'100.00	0.00	5'100.00	0.00
340.390.0	Imput. int. personnel fauchage terrains FC	8'748.00	0.00	7'400.00	0.00	8'748.00	0.00
340.390.1	Imput. int. carburant tondeuse gazon FC	822.60	0.00	600.00	0.00	822.60	0.00
340.436.0	Particip du FC entretien terrains football	0.00	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	4'000.00
340.452.0	Participations de tiers aux inst. sport.	0.00	0.00	0.00	500.00	0.00	688.35
35	Autres loisirs	10'310.00	500.00	7'600.00	0.00	9'321.10	512.30
350.317.0	Anim. du 3ème âge, St-Nicolas, etc.	7'700.00	0.00	7'600.00	0.00	6'911.10	0.00
350.365.0	Contribution au passeport vacances	1'200.00	0.00	0.00	0.00	1'000.00	0.00
350.365.2	Vignettes vélos	1'410.00	0.00	0.00	0.00	1'410.00	0.00
350.436.0	Rembours. de tiers, surplus vignettes vélo	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	512.30
39	Culte, Eglise	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	4'712.65	0.00
390.362.0	Subside à la paroisse Mannens-Grandsivaz	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	4'712.65	0.00
4	SANTE	395'478.65	8'000.00	401'563.75	9'200.00	304'006.30	52'017.65
40	Hôpitaux	41'380.75	0.00	49'125.00	0.00	41'937.00	34'744.20

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
400.300.0	Jetons et frais de commissions	1'000.00	0.00	0.00	0.00	862.50	0.00
400.352.3	Particip. aux frais d'exploit. du SMUR	40'380.75	0.00	49'125.00	0.00	41'074.50	0.00
400.452.0	Hôpitaux de districts - Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	34'744.20
41	Homes médicalisés	170'523.90	0.00	152'025.75	0.00	138'268.60	0.00
410.351.0	Part. subv. cant. des soins spéciaux	170'523.90	0.00	152'025.75	0.00	138'268.60	0.00
44	Soins ambulatoires	162'774.00	0.00	174'113.00	0.00	93'941.10	0.00
440.352.0	ASDB-Assoc. aide et soins domicile Broye	121'201.75	0.00	133'556.00	0.00	57'864.00	0.00
440.365.0	Cotisations au Centre de puériculture	3'930.00	0.00	3'930.00	0.00	3'546.00	0.00
440.365.3	Indemnités forfaitaires	37'642.25	0.00	36'627.00	0.00	32'531.10	0.00
46	Service médical des écoles	20'000.00	7'500.00	25'500.00	8'700.00	29'059.60	16'773.45
460.351.0	Services dentaires	17'000.00	0.00	22'000.00	0.00	17'497.70	805.50
460.351.1	Visites médicales	3'000.00	0.00	3'500.00	0.00	2'514.95	0.00
460.433.0	Part. des parents aux soins dentaires	0.00	7'000.00	0.00	8'000.00	9'046.95	15'618.40
460.452.0	Participations reçues d'autres communes	0.00	500.00	0.00	700.00	0.00	349.55
47	Contrôle des denrées alimentaires	800.00	500.00	800.00	500.00	800.00	500.00
470.301.0	Contrôle des champignons	800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00
470.452.0	Participation des communes	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00	500.00
5	AFFAIRES SOCIALES	698'191.05	30'000.00	914'842.45	30'000.00	953'282.55	96'757.70
50	AVS/APG/AI/Assurances chômage	5'900.00	0.00	38'296.95	0.00	367'311.80	65'079.45
500.300.0	Jetons et frais de commission	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'043.75	0.00
500.301.0	Traitement de l'agent AVS	2'200.00	0.00	2'200.00	0.00	2'215.00	0.00
500.301.1	Traitement du responsable des curatelles	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'702.50	0.00
500.318.0	Frais de bureau et téléphone agent AVS	200.00	0.00	200.00	0.00	200.00	0.00
500.351.0	Part. ass. soc. AVS.,	0.00	0.00	606.75	0.00	81'123.50	20'484.60
500.351.1	Part. ass. soc. AI.	0.00	0.00	31'790.20	0.00	134'048.05	30'236.90
500.351.5	Part. ass. soc. Prestations compl. AVS	0.00	0.00	0.00	0.00	90'907.40	7'680.60
500.351.6	Part. ass. soc. Prestations compl. AI	0.00	0.00	0.00	0.00	55'071.60	6'677.35
52	Caisse-maladie et accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	69'540.75	90.00
520.351.0	Part. dép. cant. pour l'ass.-maladie	0.00	0.00	0.00	0.00	69'540.75	0.00
520.451.0	Remb. par l'Etat assur. scol. accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	90.00
54	Protection de la jeunesse -Petite Enfance~	22'500.00	0.00	27'500.00	0.00	25'178.00	0.00
540.300.0	Jetons et frais de commission	500.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
540.365.0	Subv. à l'ass. de mamans de jour Broye	20'000.00	0.00	25'000.00	0.00	22'978.00	0.00
540.365.1	Subv. à l'école maternelle	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'200.00	0.00
55	Invalidité	368'591.15	0.00	563'637.65	0.00	217'883.55	0.00
550.351.0	Participation aux institut. spécialisées	368'591.15	0.00	563'637.65	0.00	217'883.55	0.00
56	Encouragement à la constr. de logements	23'000.00	0.00	25'000.00	0.00	30'604.40	7'878.50
560.365.0	Subsides pour les HLM	23'000.00	0.00	25'000.00	0.00	30'604.40	7'878.50
57	Homes pour personnes âgées	68'062.00	0.00	67'446.00	0.00	42'065.00	0.00
570.352.0	Participation aux homes pour pers. âgées	68'062.00	0.00	67'446.00	0.00	42'065.00	0.00
58	Assistance	210'137.90	30'000.00	192'961.85	30'000.00	200'699.05	23'709.75
580.351.1	Part. aux avances s/contrib. d'entr. n.r.	6'873.95	0.00	6'798.50	0.00	6'791.45	0.00
580.351.2	Services sociaux spécialisés (LASoc)	3'423.50	0.00	3'540.90	0.00	2'525.80	0.00
580.351.3	Aide aux victimes d'infractions	1'283.10	0.00	1'289.95	0.00	672.15	0.00
580.351.4	Part. ass. soc. alloc. fam. non-actifs	5'237.35	0.00	5'463.50	0.00	5'202.15	0.00
580.351.5	Part. au fonds cantonal de l'emploi	23'580.00	0.00	27'510.00	0.00	29'475.00	0.00
580.352.0	Part. au service social du district	129'115.00	0.00	107'721.00	0.00	113'573.00	0.00
580.365.1	Pro Infirmitis/Tuberculose/La Rosière, etc.	800.00	0.00	788.00	0.00	1'574.00	788.00
580.366.0	Particip. aux cotisations individ. LAMAL	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	31'035.50	0.00
580.366.2	Fds d'aide socio-éducatif Cherpillod	9'825.00	0.00	9'850.00	0.00	9'850.00	0.00
580.436.0	Remb. de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'358.20
580.451.0	Rembt par l'Etat des arriérés LAMAL	0.00	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	20'563.55
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	450'919.85	149'739.50	429'558.95	121'000.00	444'103.87	161'957.15
62	Routes communales et génie-civil	391'354.85	126'739.50	373'099.95	101'000.00	408'063.57	141'101.90
620.300.0	Jetons comm. routes com./séances chantier	4'000.00	0.00	3'500.00	0.00	4'000.00	0.00
620.301.0	Traitement du personnel édilitaire	248'674.85	0.00	232'979.95	0.00	224'653.55	0.00
620.301.2	Traitement personnel - Heures irrégulières	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	418.60	0.00
620.309.0	Frais de formation	650.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
620.310.0	Frais de publications et annonces	0.00	0.00	600.00	0.00	0.00	0.00
620.311.0	Achat de véhicules, machines, matériel	3'350.00	0.00	2'550.00	0.00	6'800.65	33.55
620.312.0	Frais d'éclairage public (consommation)	22'000.00	0.00	28'000.00	0.00	25'193.95	6'283.00
620.312.2	Frais d'électricité, chauffage, eau	700.00	0.00	600.00	0.00	634.95	0.00
620.313.0	Achat de marchandises	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	2'694.20	0.00
620.313.1	Achat de carburant pour l'édilité	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00	15'364.50	0.00
620.314.0	Entretien des routes	10'000.00	0.00	13'500.00	0.00	47'271.26	0.00
620.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	10'000.00	0.00	23'000.00	0.00	6'443.20	0.00
620.314.2	Abornements y.c. émoluments	0.00	0.00	0.00	0.00	1'944.30	0.00
620.314.3	Signalisation : entretien/mise à jour	1'000.00	0.00	500.00	0.00	1'000.00	0.00
620.314.4	Entretien et rénovation du bâtiment édilit.	10'000.00	0.00	0.00	0.00	3'860.70	3'860.70
620.314.5	Entretien de l'éclairage public	6'000.00	0.00	6'000.00	0.00	7'157.60	0.00
620.315.0	Entretien des véhicules et machines	35'000.00	0.00	21'950.00	0.00	35'227.81	0.00
620.316.1	Location véhicules pour entretien des rtes	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
620.317.0	Frais de ports, tél., indemn. kilométr.	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	1'674.40	0.00

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
620.318.0	Assurances des véhicules	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	7'771.05	0.00
620.318.1	Honoraires pour établissement de projets	0.00	0.00	0.00	0.00	5'400.00	0.00
620.318.2	Assurances diverses, mobilier, ECAB, etc.	230.00	0.00	220.00	0.00	215.35	0.00
620.319.0	Impôts des véhicules	3'200.00	0.00	3'200.00	0.00	3'165.00	0.00
620.319.1	Taxe poids-lourds	1'350.00	0.00	1'250.00	0.00	1'250.00	0.00
620.319.2	Indemn. et franchises pour dommages à tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	1'110.10	0.00
620.350.0	Part. entretien ouvrages cantonaux édil.	1'200.00	0.00	1'250.00	0.00	1'240.00	0.00
620.434.0	Prestations de service en faveur de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	200.00	839.70
620.436.0	Remboursement de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3'568.55
620.439.0	Participation des propr. de gravières	0.00	60'000.00	0.00	40'000.00	3'372.40	59'776.90
620.490.0	Imputation interne travaux de voirie	0.00	57'168.90	0.00	53'000.00	0.00	57'168.90
620.490.1	Imputation interne entretien terrains foot	0.00	9'570.60	0.00	8'000.00	0.00	9'570.60
65	Trafic régional	59'565.00	23'000.00	56'459.00	20'000.00	36'040.30	20'855.25
650.318.0	Achat de titres de transport CFF	19'550.00	0.00	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00
650.351.0	Part. pot commun cantonal trafic régional	40'015.00	0.00	39'459.00	0.00	18'935.30	0.00
650.434.0	Taxe d'utilis. des titres de transport CFF	0.00	23'000.00	0.00	20'000.00	105.00	20'855.25
7	PROTECTION-AMENAGT DE L'ENVIRONNNT	872'789.25	757'300.00	904'053.55	806'300.00	1'161'082.36	1'072'894.09
70	Approvisionnement en eau	216'890.05	177'000.00	202'451.25	175'500.00	312'243.60	272'119.00
700.300.0	Jetons et frais de commission	1'800.00	0.00	1'800.00	0.00	1'350.00	0.00
700.309.0	Frais de formation	0.00	0.00	1'950.00	0.00	0.00	0.00
700.312.0	Achat d'eau	42'000.00	0.00	44'000.00	0.00	32'956.00	0.00
700.312.1	Electricité, force motrice	1'200.00	0.00	1'000.00	0.00	288.25	0.00
700.313.0	Achat de marchandises	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	24.00	0.00
700.314.0	Entret. et rénovation des installations	10'430.00	0.00	5'000.00	0.00	21'910.18	2'289.80
700.314.2	Entretien des bornes hydrantes	8'000.00	0.00	4'500.00	0.00	1'357.90	0.00
700.314.3	Réparation/remplacement de compteurs d'eau	2'000.00	0.00	0.00	0.00	10'533.85	0.00
700.316.0	Conventions avec les CFF	53.80	0.00	53.80	0.00	53.80	0.00
700.318.0	Assurances	610.00	0.00	770.00	0.00	600.30	0.00
700.318.1	Frais de ports, tél., déplacement, etc.	600.00	0.00	600.00	0.00	562.12	0.00
700.318.2	Téléalarme J1 (La praz)	600.00	0.00	340.00	0.00	323.25	0.00
700.318.5	Emoluments RF inscript. servitudes eau pot	0.00	0.00	0.00	0.00	55.00	0.00
700.352.0	Participation versée à l'ENTENTE	24'806.15	0.00	21'595.75	0.00	41'441.15	21'178.60
700.390.0	Imputation interne int. dette	46'518.70	0.00	45'489.90	0.00	39'719.45	0.00
700.390.1	Imputation interne amortissements oblig.	60'413.90	0.00	60'351.80	0.00	60'351.80	0.00
700.390.2	Imputation interne personnel pour l'eau	16'857.50	0.00	14'000.00	0.00	16'857.50	0.00
700.402.0	Taxes de défense contre l'incendie	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	142.95	7'850.00
700.434.0	Location des compteurs	0.00	11'000.00	0.00	10'500.00	5'580.00	16'354.95
700.435.0	Vente d'eau (consommation m3)	0.00	130'000.00	0.00	130'000.00	66'286.10	185'385.05
700.435.1	Abonnement annuel de base	0.00	23'000.00	0.00	22'000.00	11'850.00	34'772.65
700.435.2	Vente d'eau au Golf de Payerne	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	4'189.40
700.436.1	Remboursement de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	98.55
71	Protection des eaux	452'299.20	394'300.00	428'573.15	388'300.00	620'850.93	590'818.24
710	Canalisations	283'829.70	393'000.00	280'007.10	387'000.00	466'993.50	589'378.29
710.300.0	Jetons et frais de commission	1'900.00	0.00	1'800.00	0.00	1'950.00	0.00
710.312.0	Consommation électrique - Energie - STAP	1'600.00	0.00	1'500.00	0.00	1'846.62	182.00
710.314.0	Entret. et rénovation des installations	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	2'510.15	1'854.50
710.316.0	Conventions avec les CFF	1'076.00	0.00	1'076.00	0.00	1'076.00	0.00
710.319.0	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) t	16'000.00	0.00	15'000.00	0.00	22'491.53	8'020.19
710.351.0	Part. frais lutte contre les hydrocarbures	350.00	0.00	350.00	0.00	129.45	0.00
710.380.0	Attribution à la réserve	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
710.390.0	Imputation interne intérêts de la dette	80'450.80	0.00	80'537.70	0.00	71'928.35	0.00
710.390.1	Imputation interne amortissements oblig.	158'926.90	0.00	156'243.40	0.00	156'243.40	0.00
710.390.2	Imputation interne personnel p/épurat	2'526.00	0.00	2'500.00	0.00	2'526.00	0.00
710.434.1	Taxes d'exploitation pour l'épuration (m3)	0.00	393'000.00	0.00	387'000.00	206'292.00	579'321.60
711	Station d'épuration	168'469.50	1'300.00	148'566.05	1'300.00	153'857.43	1'439.95
711.301.0	Traitement du personnel d'exploitation	68'001.50	0.00	65'386.05	0.00	68'015.20	0.00
711.311.0	Achat d'outils, appareils et matériel div.	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	3'178.85	0.00
711.312.0	Consommation d'eau	600.00	0.00	600.00	0.00	741.30	0.00
711.312.1	Consommation d'énergie électrique	24'000.00	0.00	23'000.00	0.00	19'115.90	0.00
711.312.2	Chauffage : consommation & frais entretien	3'500.00	0.00	3'500.00	0.00	3'464.90	0.00
711.312.3	Achat de carburant	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
711.313.0	Produits chimiques	8'000.00	0.00	6'500.00	0.00	7'944.08	0.00
711.313.1	Produits d'entretien et de nettoyage	300.00	0.00	400.00	0.00	263.50	0.00
711.313.2	Elimination matières retenues par grilles	1'600.00	0.00	1'400.00	0.00	1'607.00	0.00
711.314.0	Entretien et réparation des immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00	1'250.00	747.50
711.315.0	Entretien et répar. mob. et install techn.	18'000.00	0.00	8'000.00	0.00	10'888.80	0.00
711.315.1	Contrat de maintenance informatique	688.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
711.317.1	Frais de réception, délégations et visites	300.00	0.00	300.00	0.00	0.00	0.00
711.318.0	Frais de téléphone et d'alarme STEP	600.00	0.00	600.00	0.00	538.85	0.00
711.318.1	Frais d'analyses et d'expertises	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	3'148.20	0.00
711.318.2	Indemn. p/utilis vhc privé de l'exploitant	3'500.00	0.00	3'500.00	0.00	3'175.00	0.00
711.318.4	Primes assurances bâtiment ECAB	1'130.00	0.00	1'130.00	0.00	1'127.00	0.00
711.318.5	Transport et élimination des boues	30'000.00	0.00	26'000.00	0.00	29'249.85	0.00

Budget de fonctionnement

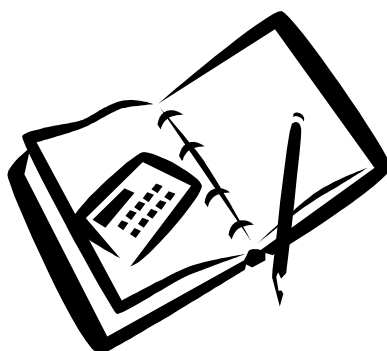
		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
711.319.0	Impôt des véhicules	150.00	0.00	150.00	0.00	149.00	0.00
711.435.1	Traitement des fosses sceptiques privée	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00
711.435.2	Produit de travaux p/tiers - Indemn. div.	0.00	1'200.00	0.00	1'200.00	0.00	692.45
72	Gestion des déchets ménagers	181'000.00	181'000.00	164'334.15	154'500.00	206'488.23	204'426.85
720	Ordures ménagères et déchetterie	181'000.00	181'000.00	164'334.15	154'500.00	206'488.23	204'426.85
720.300.0	Jetons et frais de commission	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	712.50	0.00
720.311.0	Achat de conteneurs et de places	0.00	0.00	5'500.00	0.00	4'921.75	0.00
720.311.1	Achat de sacs voirie, vignettes, etc.	0.00	0.00	9'000.00	0.00	13'596.35	0.00
720.314.0	Entretien de la déchetterie, y.c. électr.	1'000.00	0.00	500.00	0.00	2'442.75	0.00
720.317.1	Frais de réceptions, dédommagements	300.00	0.00	300.00	0.00	0.00	0.00
720.318.0	Frais de ramassage des ordures ménagères	52'000.00	0.00	50'000.00	0.00	54'432.65	437.00
720.318.1	Frais d'évacuation des déchets déchetterie	52'000.00	0.00	50'000.00	0.00	47'055.43	1'032.45
720.318.2	Assurances déchetterie	10.00	0.00	10.00	0.00	10.00	0.00
720.318.3	Commissions commerçants vte sacs/vignettes	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	0.00	2'877.90
720.332.0	Amortissement suppl. à la déchetterie	24'893.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
720.390.0	Imputation interne intérêts de la dette	3'283.10	0.00	3'228.15	0.00	2'802.80	0.00
720.390.1	Imputation interne amortissements oblig.	3'796.00	0.00	3'796.00	0.00	3'796.00	0.00
720.390.2	Imputation interne-gardiennage déchetterie	39'717.40	0.00	38'000.00	0.00	39'717.40	0.00
720.434.0	Taxe de base (déchetterie)	0.00	86'000.00	0.00	85'000.00	2'749.00	88'211.55
720.434.1	Taxe proportionnelle (sacs à ordures)	0.00	71'000.00	0.00	60'000.00	34'251.60	105'302.50
720.435.0	Recettes du recyclage (verre, papier, etc)	0.00	24'000.00	0.00	9'500.00	0.00	11'231.25
720.437.0	Amendes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'050.00
720.452.2	Particip. d'autres associ. ou tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	40.00
74	Cimetière	1'200.00	0.00	3'400.00	0.00	7'918.35	5'530.00
740.300.0	Jetons et frais de commission	200.00	0.00	200.00	0.00	262.50	0.00
740.301.0	Frais d'inhumation	0.00	0.00	0.00	0.00	363.20	0.00
740.314.0	Frais d'entretien du cimetière	1'000.00	0.00	3'200.00	0.00	7'292.65	0.00
740.434.0	Taxes d'entrées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'200.00
740.434.1	Travaux pour des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4'330.00
75	Correction des eaux et endiguements	100.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
750.300.0	Jetons et frais de commission	100.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
79	Aménagement du territoire	21'300.00	5'000.00	105'295.00	88'000.00	13'481.25	0.00
790.300.0	Jetons et frais Commission d'urbanisme	5'000.00	0.00	4'000.00	0.00	1'437.50	0.00
790.300.1	Jetons et frais Commission RPS-Remaniement	0.00	0.00	0.00	0.00	1'062.50	0.00
790.310.0	Frais de publications et d'annonces	1'000.00	0.00	2'000.00	0.00	1'017.25	0.00
790.315.0	Frais de maintenance SIT communal	5'400.00	0.00	5'400.00	0.00	2'797.60	0.00
790.318.0	Honoraires des urbanistes et ingénieurs	2'000.00	0.00	85'000.00	0.00	441.40	0.00
790.318.1	Frais des urbanistes et des ingénieurs	1'500.00	0.00	2'500.00	0.00	0.00	0.00
790.318.2	Emoluments préavis p/permis de construire	500.00	0.00	500.00	0.00	815.00	0.00
790.352.0	Part. fds développement régional COREB	5'900.00	0.00	5'895.00	0.00	5'910.00	0.00
790.436.0	Remboursements de tiers-aménagt territoire-	0.00	5'000.00	0.00	88'000.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE	9'062.75	4'000.00	9'383.25	3'000.00	7'714.05	8'198.30
80	Agriculture	1'510.00	0.00	1'240.00	0.00	6'460.65	1'678.75
800.300.0	Jetons et frais de commissions	1'500.00	0.00	200.00	0.00	0.00	0.00
800.301.0	Traitement du personnel auxiliaire	0.00	0.00	0.00	0.00	385.00	385.00
800.314.0	Entretien des terres agricoles	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
800.351.0	Part. ass. soc. alloc. famil. agriculture	0.00	0.00	0.00	0.00	6'065.65	1'232.75
800.364.0	Particip. à l'association des AF	10.00	0.00	40.00	0.00	10.00	0.00
800.434.0	Participations de tiers à travaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61.00
81	Forêts	7'452.75	4'000.00	8'043.25	3'000.00	1'153.40	6'519.55
810.300.0	Jetons et frais de commissions	200.00	0.00	1'000.00	0.00	187.50	0.00
810.310.0	Frais de publications et annonces	70.00	0.00	70.00	0.00	79.00	0.00
810.311.0	Achat de matériel de bûcheronnage	1'150.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
810.313.0	Frais de reboisement, achat de plants	2'500.00	0.00	2'000.00	0.00	563.00	0.00
810.313.1	Achat de carburant pour la forêt	300.00	0.00	300.00	0.00	171.60	0.00
810.314.2	Coupe et entretien des forêts par des tiers	0.00	0.00	500.00	0.00	92.30	0.00
810.315.0	Entretien des machines et véhicules	300.00	0.00	300.00	0.00	0.00	0.00
810.319.0	Cotisation au fonds suisse du bois	0.00	0.00	150.00	0.00	60.00	0.00
810.352.0	Particip. à la corp. forest. Basse Broye	2'932.75	0.00	3'723.25	0.00	0.00	0.00
810.435.0	Produit des ventes de bois	0.00	4'000.00	0.00	3'000.00	0.00	4'904.00
810.460.0	Subventions fédérales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'153.95
810.461.0	Subventions cantonales (reboisement, etc.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	461.60
83	Tourisme	100.00	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00
830.319.0	Cotisations aux associations	100.00	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	901'457.05	4'757'624.85	858'843.40	4'554'272.75	1'522'095.26	4'985'374.60
90	Impôts	117'000.00	4'200'269.45	132'376.90	4'075'863.45	487'463.75	4'539'743.50
900.318.0	Frais de rappel et de poursuites	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'073.90	0.00
900.318.2	Frais de perception impôt véhicule par OCN	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	4'323.15	0.00
900.319.1	Pertes sur débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00	182'039.05	97'675.55
900.319.3	Remboursement imputation forfaitaire impôt	0.00	0.00	0.00	0.00	17.30	0.00
900.329.0	Escomptes	13'000.00	0.00	20'000.00	0.00	13'822.00	0.00
900.380.0	Attrib. à la provision pertes s/débiteurs	90'000.00	0.00	98'376.90	0.00	0.00	0.00
900.400.0	Impôts sur le revenu	0.00	3'152'680.95	0.00	3'157'318.60	4'392.95	3'132'922.10

Budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
900.400.1	Impôts sur la fortune	0.00	180'510.10	0.00	192'611.90	0.00	190'536.20
900.400.2	Impôts à la source	0.00	65'000.00	0.00	30'000.00	0.00	60'198.45
900.400.4	Impôt sur prestations en capital	0.00	60'000.00	0.00	50'000.00	0.00	35'642.80
900.400.6	Impôt compte neutre MG	0.00	0.00	0.00	0.00	9'548.20	9'548.20
900.401.0	Impôt sur le bénéfice des personnes mor.	0.00	61'175.75	0.00	36'969.15	0.00	61'819.70
900.401.1	Impôt sur les fonds propres des P.M.	0.00	35'246.35	0.00	33'703.10	13.20	33'524.40
900.402.0	Contribution immobilière	0.00	280'000.00	0.00	260'000.00	260'000.00	545'120.95
900.403.0	Impôts s/gains immobiliers et plus-values	0.00	40'000.00	0.00	30'000.00	0.00	38'403.55
900.404.0	Impôts sur les mutations	0.00	90'000.00	0.00	50'000.00	3'234.00	113'450.90
900.405.0	Impôts sur les successions et donations	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	1'956.30
900.406.0	Impôt sur les chiens	0.00	6'500.00	0.00	6'500.00	0.00	6'480.00
900.406.2	Impôts sur les appareils et distributeurs	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	1'866.65
900.436.0	Rembt frais rapp. et poursuites y.c. intér.	0.00	35'000.00	0.00	35'000.00	0.00	30'466.55
900.441.0	Part. à l'impôt cant. sur les véhicules	0.00	187'156.30	0.00	186'760.70	0.00	180'131.20
94	Gérance de la fortune et des dettes	784'457.05	461'322.40	726'466.50	455'579.95	629'631.51	445'631.10
940	Gérance de la fortune et des dettes	784'457.05	359'389.40	726'466.50	353'646.95	629'631.51	343'694.10
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	9'000.00	0.00	9'000.00	0.00	10'320.71	0.00
940.322.0	Intérêts des dettes	304'269.95	0.00	263'859.30	0.00	211'154.60	0.00
940.330.0	Amortissements obligatoires	471'187.10	0.00	453'607.20	0.00	408'156.20	0.00
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôt ant. remb.	0.00	6'000.00	0.00	4'000.00	0.00	8'852.30
940.490.0	Imputations internes des int. des dettes	0.00	130'252.60	0.00	129'255.75	0.00	114'450.60
940.490.1	Imputations internes des amortissements	0.00	223'136.80	0.00	220'391.20	0.00	220'391.20
942	Immeubles du patrimoine financier	0.00	101'933.00	0.00	101'933.00	0.00	101'937.00
942.423.0	Loyers des appartements	0.00	83'000.00	0.00	83'000.00	0.00	83'004.00
942.423.1	Loyers des parchets, domaines	0.00	14'933.00	0.00	14'933.00	0.00	14'933.00
942.423.2	Loyer Orange communications	0.00	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	4'000.00
99	Autres postes	0.00	96'033.00	0.00	22'829.35	405'000.00	0.00
990.332.1	Amortissements supplémentaires - Divers	0.00	0.00	0.00	0.00	405'000.00	0.00
990.451.1	Compensation versée par l'Etat pour RPT	0.00	22'394.00	0.00	22'829.35	0.00	0.00
990.451.2	Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectatio	0.00	73'639.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Récapitulation du budget de fonctionnement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	6'212'099.45	6'144'744.35	6'485'478.35	6'428'351.80	6'952'671.64	6'955'485.54
0	ADMINISTRATION	623'115.80	138'900.00	609'353.10	147'560.80	585'872.82	141'204.05
1	ORDRE PUBLIC	148'676.10	91'050.00	597'494.20	540'428.25	179'918.55	115'415.25
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'977'762.35	203'480.00	1'623'188.70	211'940.00	1'661'317.88	315'108.50
3	CULTURE ET LOISIRS	134'646.60	4'650.00	137'197.00	4'650.00	133'278.00	6'558.25
4	SANTE	395'478.65	8'000.00	401'563.75	9'200.00	304'006.30	52'017.65
5	AFFAIRES SOCIALES	698'191.05	30'000.00	914'842.45	30'000.00	953'282.55	96'757.70
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	450'919.85	149'739.50	429'558.95	121'000.00	444'103.87	161'957.15
7	PROTECTION-AMENAGT DE L'ENVIRONNT	872'789.25	757'300.00	904'053.55	806'300.00	1'161'082.36	1'072'894.09
8	ECONOMIE	9'062.75	4'000.00	9'383.25	3'000.00	7'714.05	8'198.30
9	FINANCES ET IMPOTS	901'457.05	4'757'624.85	858'843.40	4'554'272.75	1'522'095.26	4'985'374.60
			67'355.10		57'126.55	2'813.90	



2.2. Rapport de la commission financière

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2009

1. Budget de fonctionnement 2009

Le budget de fonctionnement présente un résultat déficitaire avec un excédent de charges de 67'355.10 CHF, soit 1.1 % du total des charges (norme légale = 5%).

Les taux de couverture budgétés pour 2009 des postes basés sur le principe de la causalité se projettent comme suit :

Taux de couverture	
70. Approvisionnement en eau	81.60 %
71. Protection des eaux	87.20 %
72. Ordures ménagères	100.00 %

Les taux présentés ci-dessus sont supérieurs aux indicateurs cantonaux du Service des communes.

2. Budget des investissements 2009

Le budget des investissements présente un excédent de charges de 2'559'885.55 CHF, dont le montant important de 1'564'861.55 CHF déjà voté. A relever que les charges d'intérêts liées à ces investissements sont inclus dans le budget de fonctionnement. Les investissements 2009 net de 995'024.00 CHF concernent principalement :

- construction d'une centrale de chauffage à distance à Cousset, 400'000.00 CHF
- remise en état de routes communales, 224'900.00 CHF
- crédit eau potable / eaux usées, 162'500.00 CHF.

A noter que la faisabilité du projet de la centrale de chauffage doit être avalisée par les propriétaires concernés.

3. Conclusion

Après trois séances de révision, dont deux en présence d'une délégation du Conseil communal, nous confirmons que l'estimation des charges et des produits est réaliste.

Concernant les investissements, une réalisation dans l'exercice 2009 des engagements déjà votés, ajoutés à ceux du budget 2009, permettra de planifier les futurs investissements à réaliser.

La situation financière actuelle ajoutée au budget présenté nous autorise à vous inviter, Mesdames, Messieurs, à valider les budgets de fonctionnement et d'investissement 2009 tels qu'ils nous sont soumis.

Montagny, le 17 novembre 2008

La Commission financière :

Alfred Cudré-Mauroux

Stéphane Joye

Patrick Neuhaus

2.3. Budget d'investissement

Le budget d'investissement 2009 comporte de nombreux reports liés à des décisions antérieures. Certaines dépenses sont prévues plus tard alors que d'autres subissent des retards dus, entre autres, à une demande de permis de construire en cours. Le tableau ci-dessous en dresse l'inventaire :

Compte No	Libellé	Budget 2009	
		Charges	Produits
020.503.0	Crédit d'étude p/réaffect.école prim. Cousset	12'000.00	
140.503.00	Construction bâtiment du Feu (2007-2008)	391'293.95	
140.506.03	Véhicule sauvetage Feu + matériel (2009)	165'634.00	
140.661.16	Subv. ECAB 28 % : Bâtiment du Feu (2007-8)		155'400.00
140.661.18	Subvention ECAB : Boucl. Derr. Colomb MLV		30'240.00
140.661.19	Subv. ECAB 40 % : vhc sauvetage + mat. 09		66'254.00
140.661.21	Subv. ECAB : Maillage Les Arbognes - MLV		9'596.00
140.661.22	Subv. ECAB : Bouclage Pra Châtelet Grandsi		16'800.00
210.522.0	Particip. constr./transf. CO de la Broye	589'288.00	
290.503.8	Aménagt place bus scolaires école de MLV	64'460.70	
290.503.9	Assain. escalier/terrasse école M-l-Monts	16'000.00	
294.506.1	Changement luminaires centre sportif	10'000.00	
330.500.1	Constr. passerelle pour piétons à Cousset	15'000.00	
700.501.29	Bouclage Derrière chez Colomb Mty-Ville	108'000.00	
700.501.32	Maillage eau pot. Arbognes-Les Parchys MLV	71'285.00	
700.506.00	Achat de compteurs d'eau	5'761.00	
700.506.01	Achat appareils de saisie p/index eau pot.	16'516.00	
700.626.00	Participation bouclage Derr. Colomb MLV		14'000.00
710.501.15	Collecteur EU/EC Derrière chez Colomb MLV	115'000.00	
710.501.16	Crédit d'étude collect. séparatif Mannens	5'000.00	
710.501.17	Collect. eaux claires Les Parchys-Arbognes	67'088.80	
710.626.00	Particip. Collect. EU/EC Derr. Colomb MLV		57'500.00
710.660.00	Subventions fédérales PGEE		43'120.00
710.661.08	Subventions cantonales PGEE		17'264.00
790.500.1	Révision du Plan d'Aménagement Local (PAL)	66'070.40	
790.500.3	Révision du PAL - Etudes complémentaires	80'000.00	
790.521.0	Participation nlle mensuration cadastrale	77'637.70	
860.506.0	Install. de production solaire photovoltaïque Cousset	99'000.00	
Total		1'975'035.55	410'174.00
Charges nettes (Charges - produits)			1'564'861.55

Les nouveaux investissements qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée communale sont les suivants :

Compte No	Libellé	Budget 2009	
		Charges	Produits
020.503.1	Etude et honoraires pour réaffect. École prim. Ct	40'000.00	
150.503.2	Caissons récupérateurs de balles buttes de tir Mannens	20'000.00	
210.506.0	Mobilier/bureautique/informatique écoles primaires	15'000.00	
294.506.3	Install. Appareil anti-calcaire pour le centre sportif	8'500.00	
620.501.33	Remise en état des routes communales - Etape IX	224'900.00	
620.506.00	Achat de véhicules et machines	6'348.00	
700.501.23	Raccordt nouvelles constructions au réseau	7'000.00	
700.501.34	Crédit complémentaire Derrière chez Colomb MLV	120'000.00	
710.501.18	Crédit complémentaire EU/EC Derrière chez Colomb	130'000.00	
700.610.00	Taxes de raccordement eau potable		52'500.00
710.610.00	Taxes de raccordement eaux usées		35'000.00
790.506.0	Panneaux de noms de rues et de numéros d'immeubles	38'000.00	
790.521.1	Particip. Nlle mensuration cadastrale Mann. Gr.	72'776.00	
860.503.0	Construction centrale de chauffage à distance à Cousset	500'000.00	
860.661.0	Subvention cantonale chauffage à distance		100'000.00
Total		1'182'524.00	187'500.00
<i>Charges nettes (Charges - produits)</i>			995'024.00

La récapitulation mentionnée ci-dessous permet de se rendre compte que le montant des investissements reportés est plus important que les nouveaux investissements. A l'exception de l'acquisition de la participation financière échelonnée à la nouvelle mensuration cadastrale, tous les investissements devraient être terminés en 2009.

Récapitulation du budget d'investissement		
	Budget 2009	
	Charges	Produits
Investissements reportés	1'975'035.55	410'174.00
Nouveaux investissements	1'182'524.00	187'500.00
Total	3'157'559.55	597'674.00
<i>Charges nettes (Charges – produits)</i>		2'559'885.55

Budget d'investissement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
0	ADMINISTRATION	52'000.00	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00
02	Administration générale	52'000.00	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00
020.503.0	Crédit d'étude p/réaffect. école prim. Ct	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00	0.00	0.00
020.503.1	Etude et honoraires pour réaffect. école prim. Ct	40'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
020.506.0	Logiciel informatique de gestion communale	0.00	0.00	58'000.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE PUBLIC	576'927.95	278'290.00	1'394'206.10	278'290.00	89'715.50	78'981.00
14	Police du Feu	556'927.95	278'290.00	706'303.10	278'290.00	89'715.50	78'981.00
140.503.00	Construction bâtiment du Feu (2007-2008)	391'293.95	0.00	540'669.10	0.00	24'330.90	0.00
140.506.02	Véhicule extinction Feu + matériel (2006)	0.00	0.00	0.00	0.00	65'384.60	0.00
140.506.03	Véhicule sauvetage Feu + matériel (2009)	165'634.00	0.00	165'634.00	0.00	0.00	0.00
140.661.16	Subv. ECAB 28 % : Bâtiment du Feu (2007-8)	0.00	155'400.00	0.00	155'400.00	0.00	0.00
140.661.17	Subv. ECAB 40 % : vhc extinction + mat. 06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	78'981.00
140.661.18	Subvention ECAB : Boucl. Derr. Colomb MLV	0.00	30'240.00	0.00	30'240.00	0.00	0.00
140.661.19	Subv. ECAB 40 % : vhc sauvetage + mat. 09	0.00	66'254.00	0.00	66'254.00	0.00	0.00
140.661.21	Subv. ECAB : Maillage Les Arbognes - MLV	0.00	9'596.00	0.00	9'596.00	0.00	0.00
140.661.22	Subv. ECAB : Bouclage Pra Châtelet Grandsi	0.00	16'800.00	0.00	16'800.00	0.00	0.00
15	Militaire	20'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
150.503.2	Caissons récupérateurs de balles buttes de tir Man	20'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Protection civile	0.00	0.00	687'903.00	0.00	0.00	0.00
160	Protection civile communale	0.00	0.00	687'903.00	0.00	0.00	0.00
160.503.4	Constr. abri PC public s/local feu Cousset	0.00	0.00	426'903.00	0.00	0.00	0.00
160.566.0	Participation constr. abri PC Grandsivaz	0.00	0.00	261'000.00	0.00	0.00	0.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	703'248.70	0.00	1'269'036.70	0.00	5'539.30	0.00
21	Cycle scolaire obligatoire	604'288.00	0.00	1'178'576.00	0.00	0.00	0.00
210	Cycle scolaire obligatoire - Montagny	604'288.00	0.00	1'178'576.00	0.00	0.00	0.00
210.506.0	Mobilier/bureautique/informatique écoles primaire	15'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
210.522.0	Particip. constr./transf. CO de la Broye	589'288.00	0.00	1'178'576.00	0.00	0.00	0.00
29	Administration scolaire	98'960.70	0.00	90'460.70	0.00	5'539.30	0.00
290	Administration scolaire Ecole primaire	80'460.70	0.00	80'460.70	0.00	5'539.30	0.00
290.503.8	Aménagt place bus scolaires école de MLV	64'460.70	0.00	64'460.70	0.00	5'539.30	0.00
290.503.9	Assain. escalier/terrasse école M-I-Monts	16'000.00	0.00	16'000.00	0.00	0.00	0.00
294	Administration scolaire école secondaire	18'500.00	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00
294.506.1	Changement luminaires du centre sportif Ct	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00
294.506.3	Install. appareil anti-calcaire pour le centre sportif	8'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE ET LOISIRS	15'000.00	0.00	121'300.00	0.00	15'023.77	0.00
33	Parcs publics - Chemins pédestres	15'000.00	0.00	40'000.00	0.00	0.00	0.00
330.500.0	Aménagt place de jeux Cousset	0.00	0.00	25'000.00	0.00	0.00	0.00
330.500.1	Constr. passerelle pour piétons à Cousset	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00	0.00	0.00
34	Sport	0.00	0.00	81'300.00	0.00	15'023.77	0.00
340.500.1	Revitalisation terrain football Cousset	0.00	0.00	0.00	0.00	15'023.77	0.00
340.506.1	Tracteur à gazon/voirie & système arrosage	0.00	0.00	81'300.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	231'248.00	0.00	278'694.80	0.00	288'284.55	0.00
62	Routes communales et génie-civil	231'248.00	0.00	278'694.80	0.00	288'284.55	0.00
620.501.29	Chemin piétonn. Ctre sportif-Giratoire Ct	0.00	0.00	124'448.70	0.00	54'579.80	0.00
620.501.30	Remise en état rtes communales - Etape VII	0.00	0.00	0.00	0.00	233'704.75	0.00
620.501.31	Remise en état rtes communales-Etape VIII	0.00	0.00	154'246.10	0.00	0.00	0.00
620.501.33	Remise en état routes communales - Etape IX	224'900.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
620.506.00	Achat de véhicules et machines	6'348.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTECTION-AMENAG. 'ENVIRONNT	980'134.90	219'384.00	653'152.80	219'384.00	136'973.05	131'665.75
70	Approvisionnement en eau	328'562.00	66'500.00	340'788.60	66'500.00	38'755.50	66'834.75
700.501.23	Raccordt nouvelles constructions au réseau	7'000.00	0.00	7'000.00	0.00	3'755.50	0.00
700.501.29	Bouclage Derrière chez Colomb Mty-Ville	108'000.00	0.00	108'000.00	0.00	0.00	0.00
700.501.31	Bouclage eau pot. Pra-du-Châtelet Grandsiv	0.00	0.00	60'000.00	0.00	35'000.00	0.00
700.501.32	Maillage eau pot. Arbognes-Les Parchys MLV	71'285.00	0.00	76'772.60	0.00	0.00	0.00

Budget d'investissement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
700.501.33	Modif. réseau d'eau Côte des Esserts Ct	0.00	0.00	38'000.00	0.00	0.00	0.00
700.501.34	Crédit complémentaire Derrière chez Colomb MLV	120'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
700.506.00	Achat de compteurs d'eau	5'761.00	0.00	34'500.00	0.00	0.00	0.00
700.506.01	Achat appareils de saisie p/index eau pot.	16'516.00	0.00	16'516.00	0.00	0.00	0.00
700.610.00	Taxes de raccordement eau potable	0.00	52'500.00	0.00	52'500.00	0.00	66'834.75
700.626.00	Participation bouclage Derr. Colomb MLV	0.00	14'000.00	0.00	14'000.00	0.00	0.00
71	Protection des eaux	317'088.80	152'884.00	187'088.80	152'884.00	45'576.45	58'926.40
710	Canalisations	317'088.80	152'884.00	187'088.80	152'884.00	45'576.45	58'926.40
710.501.10	Elaboration PGEE (Plan Evacuation Eaux)Mty	0.00	0.00	0.00	0.00	52'087.65	0.00
710.501.15	Collecteur EU/EC Derrière chez Colomb MLV	115'000.00	0.00	115'000.00	0.00	0.00	0.00
710.501.16	Crédit d'étude collect. séparatif Mannens	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	0.00	0.00
710.501.17	Collect. eaux claires Les Parchys-Arbognes	67'088.80	0.00	67'088.80	0.00	0.00	0.00
710.501.18	Crédit complémentaire coll. EU/EC Derrière chez Co	130'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
710.610.00	Taxes de raccordement eaux usées	0.00	35'000.00	0.00	35'000.00	6'511.20	33'926.40
710.626.00	Particip. Collect. EU/EC Derr. Colomb MLV	0.00	57'500.00	0.00	57'500.00	0.00	0.00
710.660.00	Subventions fédérales PGEE	0.00	43'120.00	0.00	43'120.00	0.00	0.00
710.661.08	Subventions cantonales PGEE	0.00	17'264.00	0.00	17'264.00	0.00	25'000.00
75	Correction des eaux et endiguements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'904.60
750.661.1	Subventions cantonales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'904.60
79	Aménagement du territoire	334'484.10	0.00	125'275.40	0.00	52'641.10	0.00
790.500.1	Révision du Plan d'Aménagement Local (PAL)	66'070.40	0.00	0.00	0.00	5'003.40	0.00
790.500.3	Révision du PAL - Etudes complémentaires	80'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
790.506.0	Fourniture panneaux de noms de rues et de numéros	38'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
790.521.0	Participation nlle mensuration cadastrale Montagn	77'637.70	0.00	125'275.40	0.00	47'637.70	0.00
790.521.1	Particip. nlle mensuration cadastrale Mann.Gr.	72'776.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE	599'000.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
86	Energie	599'000.00					
860.503.0	Construction centrale de chauffage à distance à Co	500'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
860.506.0	Install. de production solaire photovoltaïque à Co	99'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
860.661.0	Subvention cantonale chauffage à distance	0.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Récapitulation du budget d'investissement

		Budget 2009		Budget 2008		Comptes 2007	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
		3'157'559.55	597'674.00	3'786'390.40	497'674.00	535'536.17	210'646.75
0	ADMINISTRATION	52'000.00	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE PUBLIC	576'927.95	278'290.00	1'394'206.10	278'290.00	89'715.50	78'981.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	703'248.70	0.00	1'269'036.70	0.00	5'539.30	0.00
3	CULTURE ET LOISIRS	15'000.00	0.00	121'300.00	0.00	15'023.77	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	231'248.00	0.00	278'694.80	0.00	288'284.55	0.00
7	PROTECTION-AMENAG. 'ENVIRONNT	980'134.90	219'384.00	653'152.80	219'384.00	136'973.05	131'665.75
8	ECONOMIE	599'000.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			2'559'885.55		3'288'716.40		324'889.42



Explications sur le budget des investissements 2009

a) 020.503.1 - Etude et honoraires pour la réaffectation de l'école primaire de Cousset.

Dans le budget 2008, un montant est prévu pour effectuer les premières approches pour la transformation de l'école primaire de Cousset. Il s'agit en premier lieu d'établir un cahier des charges en tenant compte des besoins en locaux de l'administration communale. La récolte des différentes informations est destinée à chiffrer le montant des honoraires du bureau d'architecte amené à établir un avant-projet. Cette phase est en cours d'achèvement. Afin de choisir le bureau d'architecte sur la base de propositions concrètes, le mandat sera mis au concours. Le montant inscrit au budget 2009 est destiné à l'étude de variantes d'avant-projet et pour affiner cet avant-projet (avec devis estimatif des coûts) en vue d'une préparation du dossier pour mise à l'enquête.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 40'000.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

b) 150.503.2 - Pose de caissons récupérateurs de balles dans les buttes de tir à Mannens.

Pour répondre aux exigences de la loi sur la protection de l'environnement, le Conseil communal a décidé d'entreprendre les mesures nécessaires pour permettre la continuation des activités du stand de tir de Mannens. Ces mesures consistent tout d'abord par la pose de pare-balles artificiels pour la reprise de la saison 2009. En effet, afin de pouvoir bénéficier des subventions fédérales pour l'assainissement des buttes de stand de tir, il est impératif que les tirs soient suspendus à partir du 31 octobre 2008, et ce jusqu'à la mise en place de ces pare-balles. L'assainissement proprement dit sera programmé ultérieurement en accord avec le service de l'environnement.

- Fourniture et mise en place de 4 pare-balles artificiels :	Fr. 15'000.00
- Aménagement et mise à l'enquête	5'000.00
Total	Fr. 20'000.00

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 20'000.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

c) 210.506.0 - Mobilier/bureautique/informatique pour les écoles primaires.

A la fin de cette année scolaire, la section du cycle d'orientation de la Broye déménagera à Domdidier. Pour la rentrée 2009, il est nécessaire de procéder à un réaménagement du bâtiment afin d'accueillir les écoles primaires dans de bonnes conditions. Une partie du mobilier scolaire restera en place. Par contre, du matériel doit être acheté pour l'aménagement d'une salle de classe. L'investissement prévu servira à l'achat de 26 chaises (Fr. 4'000.--) et de 13 pupitres doubles (Fr. 11'000.--)

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 15'000.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

d) 294.506.3 - Installation d'un appareil anticalcaire pour le centre sportif de Cousset.

Les nombreuses activités tant sportives que scolaires du centre sportif engendrent une forte consommation d'eau chaude sanitaire. La dureté de l'eau du réseau communal provoque au fil des années un dépôt de calcaire dans les conduites de distribution ainsi que sur les appareils sanitaires (robinets, pommeaux de douche). Le modèle d'appareil proposé fonctionne par induction magnétique. Ce système a déjà fait ses preuves dans de nombreux bâtiments publics et privés. Les coûts d'exploitation s'en trouvent grandement diminués du fait que l'apport de sel n'est pas nécessaire.

- Fourniture et mise en place d'un adoucisseur à champ magnétique	Fr. 8'000.00
- Raccordement électrique et adaptation sur l'installation existante	500.00
Total	Fr. 8'500.00

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 8'500.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

e) 620.501.33 - Remise en état des routes communales – Etape IX.

Parmi tous les travaux prévus en 2009, il est question de procéder aux finitions de la route de Noréaz et à la réfection de deux autres chemins. De plus, la commune doit participer aux travaux de réfection du passage à niveau CFF des Granges à Cousset. Ci-dessous, la liste des travaux prévus en 2009.

Finitions de la route des Arbognes, en limite avec Noréaz	Fr. 22'330.00
Réfection complète de la route des Arbognes, de la scierie STERN jusqu'à la Poya.	96'115.25
Réfection du revêtement du chemin des Pelons aux Arbognes	26'348.00
Particip. réfection passage à niveau CFF des Granges à Cousset	46'223.00
Achat de piquets à neige avec embase	5'000.00
Marquage de lignes de signalisation suite aux gravillonnages	3'000.00
Achat / remplacement signalisation routière	10'000.00
Total hors taxes	209'016.25
TVA 7,6 %	15'885.25
Total TTC	Fr. 224'901.50

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement arrondi à Fr. 224'900.00 et le recours à l'emprunt si nécessaire.

f) 620.506.00 - Achat de véhicules et machines pour la voirie (broyeur pour bords de routes)

Le Conseil communal propose l'acquisition d'une machine pour le broyage de l'herbe située dans les replats en bordure des routes et sur les chemins pédestres officiels. Cette nouvelle machine présente l'avantage de permettre une meilleure accessibilité, notamment pour l'entretien des chemins pédestres en forêt, compte tenu de ses dimensions réduites. Elle sera accouplée au tracteur acquis l'an passé pour l'entretien des terrains de football et travaillera en complément avec l'épareuse pour le fauchage des talus. L'ensemble (broyeur + épareuse) améliorera sensiblement la vitesse du fauchage des bords de route.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 6'348.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

g) 700.501.34 - Crédit complémentaire eau potable « Derrière chez Colomb » à Montagny-la-Ville.

En **2006** l'Assemblée communale a accepté un investissement de **Fr. 108'000.00** pour le « Bouclage Derrière chez Colomb - Montagny-la-Ville » et en **2007** un investissement de **Fr. 76'772.60** pour le « Maillage du réseau communal d'eau potable Les Arbognes – Les Parchys ».

De ces dépenses, il y a lieu de déduire pour la demande de crédit de **2006** un montant de **Fr. 14'000.00** à titre de participation privée au bouclage derrière chez Colomb, et pour la demande de crédit **2007** un montant de **Fr. 9'596.00** en tant que subvention ECAB.

Des travaux planifiés tout prochainement par le Groupe E et par Swisscom dans le périmètre du restaurant de Montagny-la-Ville ont incité le Conseil communal à étendre les travaux sur le réseau d'eau communal dans ce même secteur. Il s'agira de remplacer la conduite dans la route des Rochettes jusqu'à la conduite communale existante sous la route de Belmont, ceci afin d'éviter de devoir à nouveau réouvrir cette route dans un proche avenir.

Il s'agit aussi d'adapter les crédits déjà octroyés en **2006 et en 2007** au prix du marché actuel, le dossier ayant été retardé pour différentes raisons. Les devis effectués en **2005 et en 2006** doivent être revus à la hausse. Le nouveau crédit demandé tient compte de tous ces éléments et a été établi sur la base de demandes de soumission.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 120'000.00, sous déduction de la subvention ECAB, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

h) 710.501.14 - Crédit complémentaire épuration « Derrière chez Colomb » à Montagny-la-Ville.

En **2006** l'Assemblée communale a accepté un investissement de **Fr. 115'000.00** pour le « collecteur EU/EC Derrière chez Colomb à Montagny-la-Ville » et en **2007** un investissement de **Fr. 67'088.80** pour le « collecteur d'eaux claires Les Parchys - Les Arbognes ». Il y a lieu de déduire pour la demande de crédit de **2006** un montant de **Fr. 57'500.00** à titre de participation privée au collecteur EU/EC derrière chez Colomb.

Comme pour l'eau potable, il est question de profiter des travaux du Groupe E et de Swisscom à proximité du restaurant de Montagny-la-Ville pour la mise en séparatif du quartier « Derrière chez Colomb ».

Il s'agit aussi d'adapter les crédits octroyés en **2006 et en 2007** aux prix actuels du marché. Les devis effectués en **2005 et en 2006** doivent être revus à la hausse. Le nouveau crédit demandé tient compte de tous ces éléments et se base sur une demande de soumissions. Le Conseil communal s'attend de recevoir tout prochainement les permis de construire.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 130'000.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

i) 790.506.0 - Panneaux de noms de rues et de numéros d'immeubles.

Les travaux de la commission de nomenclature ont permis de déterminer les nouveaux noms de rues. Mis à part encore quelques situations individuelles qui doivent être encore examinées en détail, la procédure est arrivée à son terme. Il est donc question maintenant de procéder à l'acquisition et à la pose des panneaux de noms de rues et de numéros d'immeubles, pour un coût estimé à Fr. 38'000.00.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 38'000.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

j) 790.521.1 - Participation à la nouvelle mensuration cadastrale de Mannens-Grandsivaz.

En conformité avec l'ordonnance fédérale sur la mensuration officielle du 18 novembre 1992, le cadastre de Mannens-Grandsivaz doit faire l'objet d'une nouvelle mensuration cadastrale. Le Service du cadastre et de la géomatique a devisé les travaux à Fr. 220'000.00. La participation communale fixée sur le contrat d'entreprise entre l'Etat et le géomètre officiel se monte à Fr. 72'776.00, à payer en trois annuités (Fr. 24'260.00 en 2009, 2010 et 2011).

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de Fr. 72'776.00, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

k) 860.503.0 - Construction d'une centrale de chauffage à distance à Cousset.

Dans le dernier bulletin communal, le Conseil communal indiquait qu'il avait décidé de lancer une étude de faisabilité pour un chauffage à distance. Cette étude est arrivée à son terme et ses conclusions sont favorables. A ce stade du projet, seuls les propriétaires dont la consommation est importante, ont été contactés. Au vu des projections sur les coûts pour un éventuel raccordement au réseau projeté, ces derniers ont démontré un vif intérêt. Ils ont été invités à s'engager formellement. Le Conseil communal s'est quand à lui prononcé favorablement en ce qui concerne les bâtiments communaux (centre sportif et local du feu en construction).

Selon la loi cantonale sur l'énergie, les communes se doivent d'appliquer une politique d'exemplarité en matière de conception énergétique, de consommation d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables. Il est indispensable d'en réduire la consommation par des mesures d'isolation adéquates, mais également d'en diversifier les sources d'approvisionnement. La fluctuation du cours du pétrole de ces derniers mois et ses répercussions financières sont une opportunité pour changer de mentalité.

L'importante surface forestière qu'offre notre commune et notre région représente un argument prépondérant à l'installation d'un chauffage à distance à bois. L'utilisation de cette matière première aura également de ce fait des retombées financières sur l'économie locale.

Pour réaliser une telle installation, plusieurs solutions ont été proposées. Le montant nécessaire pour un financement par la commune étant trop conséquent, le Conseil communal a opté, en cas de réalisation, pour l'établissement d'un « contracting » avec un partenaire.

De cette manière, la commune aura le statut d'utilisatrice au même titre que les autres abonnés.

Cependant, et ceci dans l'esprit de la loi cantonale de l'énergie, la commune se doit de faire un effort supplémentaire afin de permettre au projet de démarrer. Pour ce faire, elle consent à mettre à disposition le terrain ainsi que le bâtiment abritant la centrale de chauffe. Ceci permettra de diminuer le coût global des travaux et le maintien d'un tarif de consommation attractif. Pour rentabiliser son investissement, le Conseil communal a tenu à ce que la couverture des intérêts hypothécaires et de l'amortissement soit intégrée dans le calcul du tarif de consommation sous la forme d'un loyer annuel. A noter également que la subvention cantonale sera portée en déduction du coût de construction du bâtiment proprement dit.

L'opportunité qui nous est offerte pour la mise en œuvre d'un tel projet est unique et marquera de manière prépondérante le développement durable de la commune. Le bâtiment projeté abritera une chaudière à bois et une chaudière d'appoint à mazout. Cette dernière devra assurer la relève lors des pointes de consommation, en cas de panne, de travaux d'entretien ainsi que la production complète de l'eau chaude sanitaire en période

estivale. La répartition entre les deux combustibles se situe aux environs de 80% pour le bois et de 20% pour le mazout. Le dimensionnement du bâtiment permet de rajouter une deuxième chaudière à bois en cas d'extension du périmètre projeté.

Les arguments plaçant en faveur d'un raccordement à une centrale de chauffage à distance à bois sont multiples. Les avis divergent concernant les réserves de pétrole, mais il est vraisemblable que le pic de consommation est atteint.

Le remplacement des installations existantes vieillissantes par une autre énergie, ceci de manière individuelle, engendrerait des investissements conséquents. La consommation moyenne annuelle du centre sportif avoisine les 25'000 litres ce qui représente le rejet de quelques 45'000 kg de CO₂ par année. Le prix du kW proposé englobe l'ensemble des frais de fonctionnement tels que le ramonage, entretien de la citerne et du brûleur. Mis à part l'indexation du prix de la matière première, celui-ci est garanti pour la durée du contracting de 15 ans.

En tenant compte du prix du kW proposé et de la puissance nécessaire, le chauffage du centre sportif reviendrait à **Fr 34'000.00**. La parité par rapport au mazout est effective à partir de Fr 1.40 par litre, prix minimum vraisemblable à moyen terme selon les projections.

Données techniques :	- Puissance de l'installation :	1'115 kW
	- Energie vendue	2'095 MWh
	- Loyer annuel versé à la commune	Fr. 21'000.00
	- Part fixe	Cts 8.30 /kWh
	- Part exploitation	Cts 11.70/kWh
	- Prix du kWh utile	Cts 20.00/kWh

La part fixe est constante pour toute la durée du contrat et la part d'exploitation est indexée sur le prix du combustible et le coût de la vie. Le coût de construction du bâtiment (chaufferie + silo) y compris l'acquisition de terrain et les aménagements extérieurs est devisé à Fr 500.00 / m³ SIA.

Coût du bâtiment, y compris achat du terrain	Fr. 500'000.—
À déduire : subventions cantonales	- 100'000.—
Solde de l'investissement à la charge de la commune	Fr. 400'000.—

Mener à son terme un tel projet est un formidable défi que le Conseil communal tient à relever. Pour ce faire, il est indispensable qu'une majorité des clients potentiels répondent favorablement. Le Conseil communal ne peut qu'encourager l'Assemblée communale à accepter l'investissement proposé. La concrétisation de ce projet dépend de cette décision et du succès des contacts auprès des preneurs potentiels. Au moment de l'impression du bulletin communal, le délai de réponse n'est pas terminé. Nous ne manquerons pas de vous informer lors de l'Assemblée communale.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement de **Fr. 500'000.00**, auquel une subvention cantonale de **Fr. 100'000.00** doit être déduite, et le recours à l'emprunt si nécessaire.

3. Planification financière 2008 – 2012

En vertu de l'article 86d LCo, la commune établit un plan financier sur cinq ans. Le plan est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année. Le plan financier et ses mises à jour sont transmis à la commission financière et à l'Assemblée communale.

Le plan financier est transmis pour information à l'Assemblée communale, laquelle n'a pas à décider ou à voter sur cet objet.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il faut donc dégager des tendances. Il s'agit d'un instrument de prévision et de projection dans l'avenir en fonction de la situation actuelle et de son évolution future hypothétique. L'estimation des recettes et des dépenses d'une collectivité publique comporte nécessairement de nombreux aléas en raison de l'imprévisibilité de plusieurs facteurs ainsi que de l'évolution démographique et du développement des divers secteurs d'activités. Le plan financier n'est nullement figé ; au contraire, il est par nature destiné à changer et à évoluer constamment.

En l'occurrence, il a été pris pour base d'estimation un amortissement annuel de Fr. 30'000.-, au taux de 3%, représentant des nouveaux investissements de l'ordre de Fr. 1'000'000.- par année, en moyenne sur cinq ans. Les prévisions obtenues demeurent aléatoires et dépendent essentiellement de l'évolution future des recettes de la Commune et des investissements qui devront être discutés et décidés ultérieurement.

Planification de la commune de Montagny											
N°	LIBELLÉS	Charges					Produits				
		2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
0	ADMINISTRATION	590'703	596'273	601'897	607'575	613'309	141'923	143'343	144'776	146'224	147'686
1	ORDRE PUBLIC	131'912	133'134	134'367	135'612	136'868	79'836	80'176	80'519	80'866	81'215
2	ENSEIGNEMENT	1'565'372	1'577'231	1'589'327	1'601'657	1'614'220	210'103	212'695	215'319	217'977	220'668
3	CULTURE & LOISIRS	130'493	130'521	130'646	130'863	131'166	5'351	5'351	5'351	5'351	5'351
4	SANTÉ	297'341	301'467	305'651	309'900	314'216	7'490	7'560	7'631	7'702	7'774
5	AFFAIRES SOCIALES	815'000	823'150	831'381	839'695	848'092	23'035	23'059	23'083	23'108	23'132
6	TRANSP. & COMM.	435'675	441'172	446'742	452'385	458'103	149'584	151'079	152'590	154'116	155'657
7	ENVIRONNEMENT	825'100	834'123	843'252	852'488	861'831	721'903	729'122	736'414	743'778	751'216
8	ÉCONOMIE	4'371	4'412	4'454	4'496	4'539	8'190	8'271	8'353	8'436	8'520
9	FINANCES	1'198'357	1'249'495	1'300'643	1'351'803	1'402'975	4'561'276	4'586'071	4'611'017	4'636'113	4'661'362
	Marge nette d'autofinancement (MNA)	319'365	260'749	201'692	142'194	82'263					

4. Election de la commission communale des naturalisations (5 membres)

Suite à la révision de la loi fribourgeoise sur le droit de cité, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008, l'octroi du droit de cité communal à un candidat à la naturalisation sera décidé par le Conseil communal et non plus par l'Assemblée communale.

Une commission des naturalisations, composée de 5 à 11 membres choisis parmi les citoyens actifs domiciliés dans la commune, entendra les candidats et émettra un préavis à l'intention du Conseil communal.

Afin de constituer cette nouvelle commission des naturalisations, dont le nombre de membres est fixé à cinq, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale d'élire les personnes suivantes jusqu'à la fin de la présente législature :

- Mme Jocelyne Gendre ;
- M. Yannick Joye ;
- Mme Hélène Fuchs Burri ;
- M. Mauro Maimone ;
- M. Bernard Loup.

Conformément à l'article 19 de la Loi sur les communes, l'élection aura lieu à bulletins secrets.



5. Informations communales

a) 90 ans de Monsieur Norbert RENEVEY



Le vendredi 16 mai 2008, M. Norbert Renevey a fêté ses 90 ans.

Une délégation du Conseil communal composée de MM. Gabriel Ducrot et Mauro Maimone, a participé à la fête organisée à Middelstede le dimanche 11 mai.

Malgré la météo très capricieuse, la réception s'est déroulée dans un climat très convivial en compagnie de toute la famille. Une petite attention lui a été remise au nom du Conseil communal et de toute la population.

Le Conseil communal souhaite ses meilleurs vœux de santé à M. Norbert RENEVEY et remercie toute sa famille pour son accueil.

* * * * *

b) 90 Ans de Mme Cécile BUGNON

Mme Cécile BUGNON a fêté son 90^{ème} anniversaire le mercredi 24 septembre 2008.

Mme Hélène Fuchs et M. Mauro Maimone conseillers communaux, se sont rendus au Home des Fauvettes, lieu de résidence de la nonagénaire depuis une année environ.

La délégation du Conseil communal a passé un agréable moment avec Mme Bugnon, sa sœur Emma et des amis.

Ce fut l'occasion de remettre le traditionnel présent de la part de la commune à la nonagénaire.

Le Conseil communal souhaite ses meilleurs vœux à Mme Cécile BUGNON.



* * * * *

c) Invitation à la déchetterie communale le 27 décembre 2008

Comme de tradition maintenant, le Conseil communal invite la population à s'arrêter un moment le temps de déguster une tasse de vin chaud. Cet événement se déroulera à la déchetterie communale le samedi 27 décembre 2008 dès l'ouverture.

d) Commission des constructions – Nomination de deux nouveaux membres

A la suite de l'élection de M. Fabien Bachmann en tant que conseiller communal, et à la démission de M. Jean-Daniel Maendly, le Conseil communal a recherché deux nouveaux membres pour collaborer au sein de cette commission importante chargée notamment de l'examen des permis de construire.

Il a donc le plaisir d'informer aujourd'hui que MM. Dominique Oberson de Cousset et Morgan Haumont de Montagny-les-Monts ont accepté de siéger au sein de cette commission.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà ces deux personnes pour le temps qu'elles vont consacrer à cette tâche d'intérêt public. Un grand merci également à M. Jean-Daniel Maendly pour sa collaboration pendant de nombreuses années.

* * * *

e) Annonce des chiens

Tout chien, acquis en 2008, doit être annoncé sans délai par son propriétaire à l'administration communale, conformément au règlement communal.

Le Conseil communal demande à tous les propriétaires de chiens d'informer l'administration communale des changements qui ont pu intervenir pendant l'année 2008, par rapport à l'année 2007, concernant leur animal de compagnie (nouveau chien, changement de propriétaire, mort d'un chien).

* * * *

f) Heures d'ouverture de la déchetterie en fin d'année

L'ouverture de la déchetterie doit faire l'objet d'adaptations en fin d'année, en raison des jours fériés. La déchetterie sera donc fermée les jours suivants :

Lundi	8 décembre 2008
Mercredi	24 décembre 2008
Mercredi	31 décembre 2008

Nous vous remercions pour votre bienveillante compréhension.

* * * *

g) Déneigement et salage des routes communales



Juste avant le début de l'hiver, le Conseil communal tient à informer la population sur l'entretien des routes pendant la période hivernale. Lorsqu'il neige, le service de voirie communal doit déblayer plus de 60 km de routes communales. Aux voies de communication viennent encore s'ajouter les trottoirs dans les villages. Certaines priorités ont donc été choisies car il est impossible de déblayer toutes les routes en même temps.

Ce bulletin d'information donne l'occasion de rappeler aux propriétaires et bordiers des chemins privés que le déneigement de leur accès leur incombe. Il en est de même pour les propriétaires qui sont tenus de déblayer la neige qui est poussée par les véhicules de déneigement devant leur bâtiment.

Les endroits stratégiques ou dangereux sont salés. Le service de voirie, lors de chutes de neige nocturnes, s'affaire dès 4h00 du matin et fait tout son possible pour que la population de notre commune et les automobilistes puissent se déplacer avec sécurité. Enfin, il est clair qu'il peut parfois subsister quelques endroits dangereux et le Conseil communal compte **sur la compréhension et la prudence de chacun**. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et les équiper en conséquence.

* * * *

h) Vignette vélo 2009

Comme chaque année, le Conseil communal a décidé de distribuer gratuitement la vignette vélo 2009 à tous les enfants en âge de scolarité obligatoire. Elle peut être retirée dès le mois de janvier à l'administration communale, à Cousset, durant les heures d'ouverture.

* * * *

i) Entretien des haies vives

L'entretien des haies (taille, émondage) est une obligation et une responsabilité des propriétaires. L'obligation d'entretien s'étend aussi aux propriétaires de haies forestières bordant les routes et chemins publics ainsi que les servitudes privées. Le Conseil communal rappelle ci-après l'article 94 de la Loi sur les routes et demande aux propriétaires concernés de s'y conformer.

Art. 94 « Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m, du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, **avant le 1^{er} novembre**. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée. Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers. »

Le Conseil communal a pu constater que la visibilité n'est toujours pas assurée en plusieurs endroits sur le territoire communal. Il prie les propriétaires concernés de prendre note qu'il procédera prochainement à des contrôles et qu'en cas d'inexécution des travaux, il sera contraint de mandater une entreprise spécialisée qui fera le nécessaire à leurs frais.

j) Horaire du service de puériculture en 2009

Les consultations du Service de puériculture ont lieu à **Cousset-Centre, Bâtiment C, au rez-de-chaussée**, sur rendez-vous à prendre par téléphone au n° 026 664 77 90 (appeler tous les matins de 8h00 à 10h00).

Pour l'année 2009, l'horaire reste le même, soit le deuxième mercredi du mois, **uniquement sur rendez-vous**, aux dates ci-après :

Janvier	14	Juillet	8
Février	11	Août	12
Mars	11	Septembre	9
Avril	8	Octobre	14
Mai	13	Novembre	11
Juin	10	Décembre	9

k) Passeport -Vacances

L'association Passeport -Vacances propose depuis plusieurs années de nombreuses activités. La mise sur pied de ces activités est possible grâce au labeur de bénévoles qui ne comptent pas le temps consacré au bien être des enfants de la région. Le comité en place est fortement sollicité et les candidats éventuels pour son renouvellement ne se bousculent pas au portillon.

Si des personnes sont prêtes à s'investir et à consacrer un peu de leur temps, ils peuvent prendre contact avec la présidente ou lui envoyer un courrier électronique.

Le Conseil communal ne peut que vous encourager à le faire, ceci pour assurer la pérennité de l'association.

Contacts : Mme Marchon, présidente 079 738 20 60
e-mail : info@passvacpayerne.ch

* * * *



NOUVEAU : GYM-SANTÉ À MONTAGNY-LA-VILLE

Chaque mardi, de 14h00 à 15h30, home des Fauvettes, salle d'animation

- ❖ Gym santé Seniors pour Dames et Messieurs
- ❖ Pour le Maintien de votre bien-être, votre force et votre souplesse
- ❖ Pour rester en bonne santé
- ❖ Pour partager un moment d'amitié
- ❖ Possibilité de débiter en tout temps

Venez donc essayer sans aucun engagement. La monitrice se fera un plaisir de vous accueillir.
Mme Laurence Dousse, 026 660 25 10.

6. Divers.



ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BATIMENTS, FRIBOURG
ECAB - Inspection cantonale des sapeurs-pompiers

Canalisations bouchées – chéneaux encombrés Évacuation des eaux dans le domaine privé

En cas de fortes précipitations, les sapeurs-pompiers sont souvent appelés pour pomper de l'eau suite à une inondation due à un refoulement ou à des conduites bouchées.

De tels ennuis peuvent être facilement évités par les propriétaires s'ils procèdent à un entretien régulier. D'ailleurs, l'art. 58 du CO (Code des obligations) spécifie que

« Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien ».

A quels points devez-vous être attentifs ?

- ☐ Le drainage qui récolte les eaux de pluie et les eaux souterraines au pied des fondations de votre maison devrait être purgé une fois par an. Pour cela, introduire de l'eau sous pression pendant 20 minutes par les pipes de rinçage situées le long des façades.
- ☐ Des grilles sont généralement posées en bordure ou au centre des places pavées ou goudronnées de votre habitation, de même qu'à l'entrée du garage ou d'autres locaux situés au niveau du sol. Ces grilles ou drains font aussi office de dépotoirs. Pour que l'eau s'écoule correctement, il est nécessaire de les vider régulièrement.
- ☐ Les chéneaux du toit et leurs crapaudines doivent être débarrassés des feuilles et autres dépôts deux à trois fois par an, mais surtout pendant l'automne.
- ☐ Les gouttières et tuyaux de descente doivent être vérifiés pour repérer les joints lâches, pour rattacher les éléments qui ne seraient plus fixés à la maison et pour s'assurer que l'eau s'écoule loin des fondations.
- ☐ Les raccords, de même que les joints de dilatation, sont souvent exécutés en silicone. Il y a lieu de les contrôler et de les faire réparer dès qu'ils n'adhèrent plus correctement.
- ☐ Les portes extérieures ont peut-être travaillé. Assurez-vous qu'elles sont toujours bien étanches, et au besoin changez le calfeutrage et le coupe-froid. Cela vaut aussi pour les fenêtres, les sauts-de-loup et autres sorties d'abri.
- ☐ Les conduites d'eau extérieures doivent être vidangées pour l'hiver afin d'éviter le gel.

Si les pompiers doivent intervenir suite à une non observation de ces règles d'entretien, le Conseil communal se réserve de facturer les frais qui en découlent.

En cas d'intempéries, et pour ne pas encombrer le Centre d'engagement et d'alarme de la Police cantonale (CEA) par de trop nombreux appels 118, nous recommandons aux personnes qui demandent l'intervention des sapeurs-pompiers de ne pas rappeler le 118 à plusieurs reprises, une fois que leur message a été enregistré. Selon l'importance de l'événement, cela peut naturellement prendre un certain temps jusqu'à ce que les pompiers soient chez vous, mais nous vous prions de faire preuve de patience.

Pour mémoire, les Nos d'appel de l'ECAB en cas de sinistre :

026 305 9300 pour les annonces de sinistres / 026 305 92 92 pour la centrale



Merci beaucoup ...

La société de musique «La Concorde» de Montagny-Cousset a organisé du 10 au 18 mai de cette année la Fête des Musiques Broyardes. Malgré un temps plus que maussade, nous avons vécu 6 jours de fête intenses et un événement qui restera gravé dans les mémoires de la population de nos villages pendant de longues années.

Quelque 800 musiciennes et musiciens, jeunes et moins jeunes, provenant des 20 sociétés de musique du Giron, ainsi qu'un nombreux public ont apprécié un cadre motivant pour les concours de musique, un programme d'animation varié, une décoration magnifique du village et surtout un accueil des plus chaleureux.

Si cette manifestation a été une magnifique carte de visite pour notre commune, c'est grâce à l'engagement et au soutien de très nombreuses personnes.

Tout d'abord, l'important travail réalisé par quelque 650 bénévoles a permis le bon déroulement de cette manifestation d'envergure. Rien n'aurait été possible sans cette aide et le Comité d'organisation et la société «La Concorde» remercient encore une fois très sincèrement l'ensemble des bénévoles pour les efforts fournis.

Notre reconnaissance va également aux enfants des écoles primaires du cercle scolaire, à leurs enseignants et aux sociétés locales pour leur contribution importante à la décoration du village et l'animation du cortège. Un grand bravo et merci à toutes les personnes qui se sont investies avec imagination dans les décorations superbes des maisons dans le village de Cousset.

Une telle fête n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien des commissaires, des nombreux partenaires et sponsors principaux et nous leur adressons notre sincère gratitude.

Bien que les orages, la pluie et les nuages ont quelque peu perturbé une partie de la fête, la motivation et la bonne humeur sont toujours restées intactes. Heureusement tous ces efforts n'ont pas été vains, puisque la manifestation a quand même laissé un bénéfice apprécié en faveur de la société de musique.

Un grand merci et rendez-vous dans 18 ans ...

Le Comité d'organisation et la Société de musique « La Concorde »



Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Les services de puériculture des districts de la Gruyère, de la Broye et de Sarine-Campagne, proposent une séance thématique ouverte à tous les parents d'enfants :

**La grande aventure
du langage chez l'enfant
de 0 à 5 ans**

animée par Mesdames Anne Piguet et Hélène Buchs, logopédistes.
Un temps d'échanges clôt la présentation.



Bulle
Centranim
Rue du Marché 16
026/919.00.13

Estavayer-le-Lac
Bâtiment de l'Hôpital
2^{ème} étage
026/664.77.90

Fribourg
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Teuchtmann 2
026/347.39.69

Mardi 10.02.2009 Jeudi 19.02.2009 Mercredi 04.03.2009



Horaires : 20h00 - 22h00 Prix : CHF 15.- par couple de parents
Site: www.croix-rouge-fr.ch



Pour les enfants:
Faire vos devoirs avec des copains, dans une bonne ambiance,
avec une animatrice qui vous aide

Pour les parents:
Savoir que vos enfants bénéficient
d'un encadrement de qualité

**Il reste encore quelques places
au service des devoirs surveillés,
lundi et mardi à l'école de Cousset
entre 16h00 et 17h00**

Le transport peut être organisé pour les enfants.



Pour tout renseignement / inscription:
Catherine Rossier
Tel: 026 / 475.30.00
Sms: 079 / 640.82.64
e-mail: cd.rossier@bluewin.ch



Quelques (bonnes) nouvelles de la bibliothèque BIREMONT

Les lecteurs de la Biremont le savent déjà : nous informatisons ! Tous les nouveaux livres sont dorénavant munis d'un code-barre et les anciens le seront d'ici au printemps prochain. Mais avant d'en arriver là, il a fallu procéder à un grand désherbage qui nous a obligés à nous séparer d'environ 3'000 livres. Cela peut paraître énorme, mais bon nombre de ces ouvrages étaient des documentaires absolument plus d'actualité (la géopolitique, les sciences ont beaucoup changé en vingt ans !) et les autres étaient très abîmés ou n'avaient pas été empruntés depuis plus de cinq ans. Nos lecteurs se sont abondamment servis, notamment dans les romans et les livres d'enfants. Le solde a été donné à l'association « SOS jouets » et enfin, ceux qui n'intéressent plus personne déposés à la déchetterie.

Les usagers de la bibliothèque entrent également dans notre système ! Chaque lecteur recevra une carte munie de son nom et de son code-barre. Nous espérons que tout sera opérationnel à Pâques 2009.

Nous ferons en sorte que, toujours dès le printemps prochain, les lecteurs puissent consulter notre catalogue grâce à un ordinateur à leur disposition dans les locaux de la Biremont.

2009 nous verra fêter le 20^{ème} anniversaire de la Biremont. En temps voulu nous vous parlerons des événements qui jalonneront cette année à venir. Les élèves de nos classes sont déjà au courant du concours de marque-pages que nous avons lancé. Il est également ouvert aux habitants des communes de Montagny et Léchelles. Chacun est invité à venir chercher son chablon et le règlement du concours à la bibliothèque.

Dès janvier 2009 quelques changements ont été programmés. Tout d'abord les heures d'ouverture vont être augmentées. Outre les mardis de 16h à 18h30, les vendredis de 17h à 18h30, les samedis de 10h à 11h30, la bibliothèque sera ouverte les **jeudis de 18h à 20h**. Le prix des abonnements va également évoluer. Il reste inchangé pour les enfants dès 7 ans (5 francs) et les étudiants/apprentis (10 francs). Il passera de 15 à 20 francs pour les adultes. L'abonnement est en outre toujours gratuit pour les enfants jusqu'à la première année primaire. Nous proposerons un abonnement « famille » au prix de 30 francs. Il sera valable pour les adultes et les enfants de la même famille et permettra d'emprunter 12 livres à choix. Le nombre de livres par abonnement augmente également : il passe de 3 à 5 ouvrages.

Nos lecteurs auront sans doute remarqué que nous n'avons plus encaissé les abonnements depuis le mois de septembre 2008. En effet, avec notre nouveau système, nous allons faire démarrer tous les abonnements en janvier 2009. Nous encaisserons alors les cotisations. Certains d'entre vous perdront quelques francs, mais vous serez nombreux à avoir gagné quelques mois. Merci d'accepter ce petit désagrément !

Et enfin, une très bonne nouvelle : nous avons enfin le téléphone (026 660 13 16) et une adresse courriel : biremont@bluewin.ch.

En nous réjouissant de vous voir bientôt à la Biremont, nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et une magnifique année 2009.

L'équipe de la Biremont

Dominique Tugler à Villarey – Champion fribourgeois 2008 VTT et de vélo de route en catégorie senior (+ de 40 ans)



Dominique au franchissement d'un ruisseau dans la course du grand raid en 2008, entre Verbier et Grimentz (121 km en 8 h 45 min.)

Dominique Tugler a été sacré champion fribourgeois 2008, en accédant aux plus hautes marches dans deux championnats cyclistes du canton de Fribourg. Celle du Vélo Tout Terrain (VTT) et celle du vélo de course sur route (Tour du canton de Fribourg).

Ce papa de deux garçons, Aurélien et Guillaume, a participé en 2008 à sept courses VTT, dont la très renommée ELSA BIKE à Estavayer-le-Lac, et à six courses du Tour du canton de Fribourg. Il a terminé toujours bien placé pour finalement emporter le championnat fribourgeois dans chacune des deux catégories.

Un tel jubilé, exceptionnel notamment au niveau de la catégorie sénior, n'est pas le fruit du hasard. Cela passe par un entraînement régulier, Dominique se rend à son travail en vélo tous les jours, été comme hiver, de Villarey jusqu'à Villars-sur-Glâne, soit sur une distance de 18 km. Cela représente tout de même 4000 kilomètres par année, juste pour aller travailler !!!

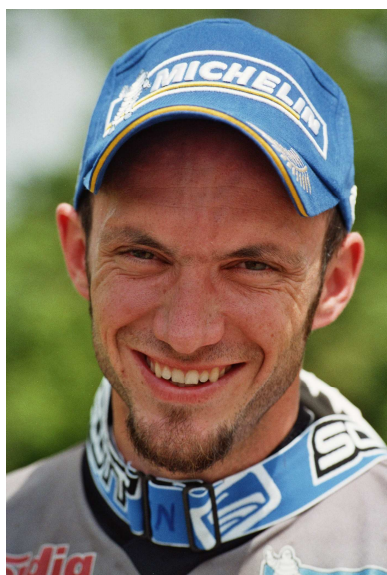
La passion du vélo lui est venue à la suite d'une opération du genou survenue en 1995. Sa rééducation passera par des randonnées à vélo toujours plus longues jusqu'à ce que, finalement, rouler à vélo devienne une véritable passion. Aujourd'hui, il la vit à fond, au point de la transmettre à d'autres, notamment lors de sorties qu'il co-organise tous les vendredis soir pour des jeunes dès 10 ans.

Pour Isabelle, son épouse, cette passion qui nécessite bien des déplacements lui donne l'occasion de faire des sorties en famille. Dominique s'accorde à dire qu'en 2008, il a beaucoup sacrifié de temps à la petite reine et qu'il en doit énormément à la compréhension de sa famille.

Le Conseil communal félicite Dominique pour les deux titres qu'il a remportés « d'arraches-pieds » et lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, tous ses meilleures vœux.

* * * *

Team « La Joye » Saison 2008 d'enduro inter 450



A l'aube de chaque saison, chaque sportif se fixe de nouveaux défis et objectifs plus ou moins ambitieux. L'expérience acquise dans une discipline ou une catégorie permet d'améliorer ses performances et du même coup son classement.

Nicolas Joye aurait pu suivre cette logique mais c'est mal le connaître. Changer d'écurie, changer de catégorie, participer tour à tour à des épreuves du championnat suisse et du championnat mondial et participer pour la première fois aux six jours d'enduro, tel était le menu copieux de la saison 2008.

En championnat suisse, l'objectif de terminer sur le podium, est manqué d'un crampon de pneu. En effet, il termine à la 4^{ème} place à égalité de points avec le 3^{ème} et à 6 points du titre.

L'expérience acquise en championnat du monde lui permettra sans aucun doute d'améliorer son 34^{ème} rang de cette année. La première participation aux 6 jours d'enduro, épreuve courue par équipe de six pilotes, avec une 13^{ème} place à la clef, est une expérience enrichissante qu'il se réjouit de renouveler l'an prochain.

Nous lui transmettons nos sincères félicitations pour sa brillante saison. Nous le remercions pour son rôle d'ambassadeur de notre commune sur l'ensemble des circuits d'Europe et nous lui souhaitons plein succès pour la prochaine saison.

Nous tenons également à féliciter et à remercier tous les anonymes, qui dans leurs activités sportives, musicales ou culturelles, individuellement ou en équipe, ont contribué à véhiculer une bonne image de notre commune.

Fermeture du Bureau communal

En raison des fêtes de fin d'année
et des travaux de bouclage,



le guichet de l'administration
communale sera fermé du :

mercredi 24 décembre 2008

au

vendredi 2 janvier 2009



A chacune et à chacun :

JOYEUX NOEL



ET
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009